



**RAPPORT D'ACTIVITÉ
JUN 2021 - MAI 2022**



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE – 29 JUIN 2022

17H00 – ACCUEIL DÈS 16H45

DANS LES MURS DE LA HG COMMERCIALE
BD DES EPLATURES 57 À LA CHAUX-DE-FONDS



Madame, Monsieur,

C O N F I R M É !

...inscrivez-vous, soyez des
...Assemblée générale!

...vement sera exceptionnel dans sa diversité, grandiose par sa dimension.
Nous allons passer une formidable soirée avec vous ponctuée d'une grillade cinq
étoiles. Le super tie-break final? L'accueil de **Séverin Lüthi, le coach, l'ami,**
le confident de Rodger's Federer.

Vous trouverez, en annexe, l'ordre du jour de l'Assemblée générale ainsi qu'un
bulletin d'inscription et la page des Comptes & Bilan tirée de notre rapport
d'activité. Nous vous saurions gré de bien vouloir annoncer votre participation
d'ici au 20 juin 2022, ultime délai.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous accueillir sur le site de la HG
Commerciale SA, à La Chaux-de-Fonds. Nous vous présentons, Madame, Monsieur,
nos cordiales et chaleureuses salutations.

Colombier, mai 2022.

Fédération Neuchâteloise des Entrepreneurs

Olivier Haussener
Président

Jean-Claude Baudoin
Secrétaire général

Annexes: – ordre du jour
– bulletin d'inscription
– comptes & bilan



QUAND VOLUME DE TRAVAIL RIME AVEC FORTE CONCURRENCE, RARETÉ DE MAIN D'OEUVRE ET PÉNURIE DE MATÉRIAUX !



Dans ce rapport que vous lirez avec curiosité et plaisir, la FNE dévoile les résultats les plus saillants de son enquête annuelle. Deux constats tiennent le haut du pavé :

1. Les soumissions s'écrivent avec les crocs. La forte concurrence entre les entreprises est un vrai facteur de risque. La culture du rabais poussée à son paroxysme peut mener jusqu'à la ruine économique.
2. La pénurie de main d'œuvre qualifiée et de matériaux est aujourd'hui un frein à la croissance. Elle oblige les patrons à revoir leur organisation, leurs ambitions et leur carnet de commandes tous les matins.

Plus loin, l'enquête révèle aussi que les entreprises sont sorties aguerries de la pandémie. Résilientes, elles ont pour la plupart retrouvé et même dépassé leurs excellentes performances de l'année 2019. A portée de mémoire, la manne publique allouée à l'économie privée tout au long des douze premiers mois de crise sanitaire aigüe mérite

encore une fois les compliments. Les temps prochains seront ceux de l'innovation, de la technologie et pour tout dire du grand basculement entre hier et demain. Dans la construction, la modernité est maintenant à la une : les machines et les hommes ont au cœur un ordinateur qui mesure les rythmes, les gains, les heures et même les perspectives les plus infinies ! Les modèles d'affaires sont désormais tous numériques si bien que gestion et digitalisation sont devenus tout à la fois modèle et exemple.

Les belles évolutions et les beaux progrès sont aussi ailleurs : dans la formation professionnelle précisément. Jamais les entreprises de la FNE n'avaient jusqu'ici engagé autant d'apprentis ! Ce constat chiffré met en lumière les patrons qui s'engagent pour former une relève que la profession attend un peu comme sœur Anne. Dans ce contexte, la FNE prépare ses lendemains, colle ses desseins d'avenir au MasterPlan de la faïtière zurichoise et ose le franglais pour qualifier

une révolution, celle du e-learning ! Alors que le soleil se rapproche dangereusement de la terre et que les années les plus chaudes sont encore à venir, nous voulons aussi rappeler que le marché de l'énergie et de l'assainissement énergétique des bâtiments est plein de promesses. Les permis de construire sont toujours à la hausse depuis quatre ans maintenant et les projets publics d'envergure prennent corps : université, sport, archives cantonales, regroupements administratifs du bas vers le haut de la République, là aussi comme dans les routes et la mobilité les investissements par millions de francs sont pour demain !

Dans un tel contexte, la FNE multiplie ses contacts et ses rencontres avec les mondes économiques et politiques. Elle a rendez-vous partout, elle croise les communes, les institutions, les partenaires syndicaux, l'Etat et a même pignon sur rue à Berne quand les dossiers sont plus suisses que neuchâtelois.

SUITE >>>

Au chapitre du présent, de la planète qui change, de l'ère d'une société qui va de mutations en métamorphoses, qui ne sait pas encore résister à la dictature des algorithmes et des réseaux sociaux, nous accompagnons tous les jours les entreprises pour faire avec elles un bout de chemin lorsque le mille-feuille leur apparaît comme indigeste.

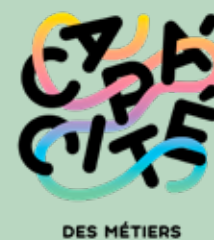
Pour cela, à Colombier aussi, le changement est dans l'air du temps. Une collaboration entre générations promet les plus belles transitions. Laurie Girardier, Gregory Aellen, Blerta Alushaj et une nouvelle apprentie qui commencera en août vont devenir des références pour les membres de notre association. Au fil du temps encore, la composition du Comité est actualisée, les groupes de travail, les commissaires, les experts de la FNE sont sur le terrain, proche des marchés. Comme vous, avec vous, pour vous, la FNE est en marche tous les matins.

A l'heure de conclure, avec reconnaissance et gratitude pour toutes les prestations réalisées dans une atmosphère de travail propice à la collaboration, j'exprime mes plus vifs remerciements à tous les membres du Comité, tous proches de bien des décisions stratégiques, à Jean-Claude Baudoin qui garde la haute main sur l'évolution de notre faïtière patronale ainsi qu'à toutes les collaboratrices et collaborateur qui permettent à la FNE d'occuper pleinement la scène économique et politique du canton.

Olivier Haussener
Président

CAPA'CITÉ 2021

UNE ÉDITION 100 % DIGITALE



DES MÉTIERS



CAPA'CITÉ A EU LIEU DU 8 AU 26 NOVEMBRE 2021, SOUS UNE FORME 100 % VIRTUELLE. LES ÉLÈVES DE 10 ET 11 HARMOS ONT DÉDIÉ UNE DEMI-JOURNÉE (TROIS PÉRIODES D'ENSEIGNEMENT), DANS LEUR SALLE DE CLASSE, À LA DÉCOUVERTE DES MÉTIERS DU 8 AU 19 NOVEMBRE.

La visite virtuelle était obligatoire et encadrée par le personnel enseignant.

Un premier objectif fut atteint : amener les élèves à découvrir des métiers qu'ils n'auraient pas ordinairement découvert (métiers méconnus ou métiers pour lesquels ils n'étaient pas naturellement attirés).

Dans un second temps, autre amélioration due à la digitalisation : la visite personnelle de l'élève. En effet, chaque élève a pris le temps de visionner les vidéos des métiers pour lesquels il a eu de l'intérêt.

OUVERTURE DE CAPA'CITÉ AU PUBLIC

Entre le 22 et le 26 novembre enfin, l'édition de Capa'Cité s'est ouverte au public, avec un intérêt croissant marqué par les jeunes, les parents et toute personne intéressée à charger l'application Capa'cité ou à visiter le site internet de l'association.

EN QUELQUES CHIFFRES

- Plus de 200 métiers présentés au public.
- Près de 90 vidéos élaborées avec la participation de quelque 80 entreprises, tout au long d'un mois de tournage.
- Plus de 4'000 élèves en ligne pour une visite virtuelle novatrice.
- Un budget qui dépasse les 800'000 francs.
- Un financement public et privé.

2021 ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

2022 RARETÉ DE LA MAIN D'ŒUVRE QUALIFIÉE

LES CHIFFRES ET LES GRAPHIQUES PUBLIÉS DANS CETTE DOUBLE PAGE ILLUSTRONT L'ÉTAT DU MARCHÉ ET LE MORAL DES TROUPES. SOURIRES, INQUIÉTODES, EXPRESSION D'UNE AMERTUME : CES TROIS RESENTIMENTS RÉSUMENT TOUTES LES CONCLUSIONS QU'IL FAUT TIRER DE L'ANNÉE ÉCOULÉE.

SOURIRES

D'une manière générale, l'année 2021 fut bonne à très bonne. Les entreprises ont surmonté les difficultés liées à la crise sanitaire et la marche des affaires s'est beaucoup accélérée. De plus, presque à l'unanimité, les entreprises révèlent l'évolution de leur chiffre d'affaires, en hausse par rapport à l'exercice 2020.

INQUIÉTODES

Au fil des résultats de l'enquête, un constat s'impose : la hausse des affaires et la marge d'autofinancement des entreprises ne sont pas égales partout ! Elles sont moindres dans le secteur de la maçonnerie. Plus loin, une autre triple évidence conjoncturelle et structurelle saute aux yeux des entrepreneurs :

- la rareté de la main d'œuvre qualifiée, notamment le manque de conducteurs de travaux ;
- la hausse des prix de l'énergie et des matériaux de construction ;
- les difficultés d'approvisionnement.

EXPRESSION D'UNE AMERTUME

L'enquête 2022 confirme toutes celles réalisées au cours des récentes années. Voici le podium de...l'amertume :

- la concurrence acharnée met en danger les entreprises. Les rabais et la sous-enchère ne sont plus l'exact reflet de la qualité des

prestations et des compétences des entreprises consultées. Ces éléments constituent des facteurs de risques pour l'avenir ;

- Les soubresauts politiques et économiques sont source d'inquiétude aggravée ;
- L'excès de réglementation est toujours dénoncé.

Enfin, au chapitre des améliorations, pour 2022 seulement, il apparaît que les entreprises n'ont plus aussi peur des lendemains qu'auparavant. L'évolution de la marche des affaires est confirmée

Enquête réalisée entre le 28 février et le 30 avril 2022.
41 membres consultés; 75% de réponses.



FEDERATION NEUCHÂTOISE DES ENTREPRENEURS

Enquête conjoncturelle anonyme : année 2021

Retour de l'enquête: jusqu'au 30 avril 2022

PREMIÈRES QUESTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

1 D'une manière générale, 2021 fut, pour votre entreprise, une année	très bonne 15%	bonne 84%	stable	difficile 1%
2 Evolution du chiffre d'affaires réalisé en 2021 par rapport à 2020	98% ↗	2% →		↘
3 En 2022, vous prévoyez que l'effectif de votre entreprise sera	augmenté de 90%	inchangé 6%		réduit de 4%
3.1 Si vous avez recruté en 2021, est-ce principalement	60% dans le canton	40% en Suisse		
4 Quelles sont vos trois principales inquiétudes ?	80% Situation économique et politique générale			Obtention de crédits bancaires
	100% Prix des fournitures	20%		Paiements des débiteurs
	100% Concurrence	80%		Excès de réglementation
	30% Evolution des charges sociales	50%		Baisse du niveau de formation à l'entrée en apprentissage
7 A combien de travailleurs temporaires avez-vous recouru en 2021 (% par rapport à votre effectif CDI)?				14%

INVESTISSEMENTS 2022

16 Par rapport à 2021, augmenterez-vous (+) ou diminuerez-vous (-) vos investissements 2022 pour votre outil de travail (inventaire, dépôt, etc.)?	+	=	-
	5%	90%	5%

MARCHÉ DES AFFAIRES

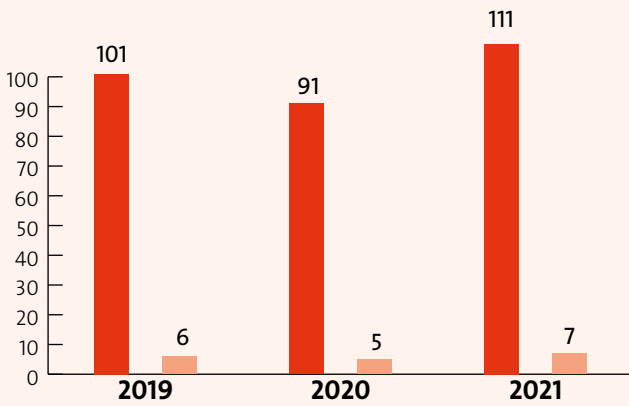
17 Appréciation de la marche des affaires de l'entreprise (2021)	😊	😐	😞
	60%	25%	15%
18 Appréciation de l'évolution de la marche des affaires pour les six prochains mois (2022)	😊	😐	😞
	75%	25%	0%
19 Visibilité de la marche des affaires au-delà de six mois	😊	😐	😞
	10%	60%	30%
20 Appréciation de la marge actuelle d'autofinancement de l'entreprise	😊	😐	😞
	30%	70%	0%



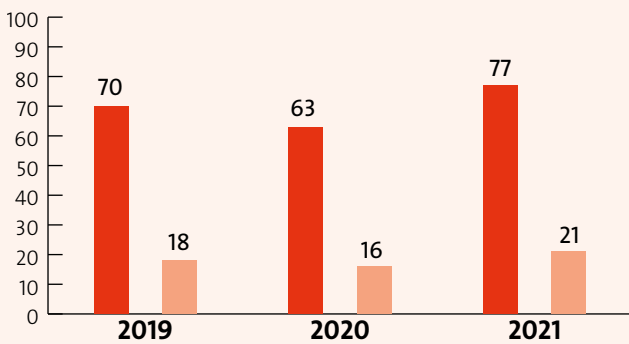
BÂTIMENT 2019 - 2021

EN MILLIONS DE FRANCS ■ Privé ■ Public

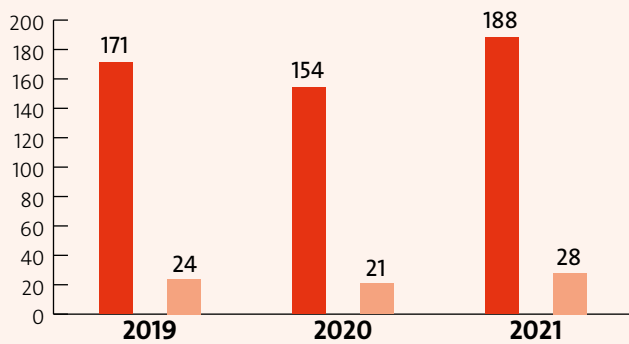
CHIFFRES D'AFFAIRES RÉALISÉS DANS LE CANTON



CHIFFRES D'AFFAIRES RÉALISÉS HORS DU CANTON



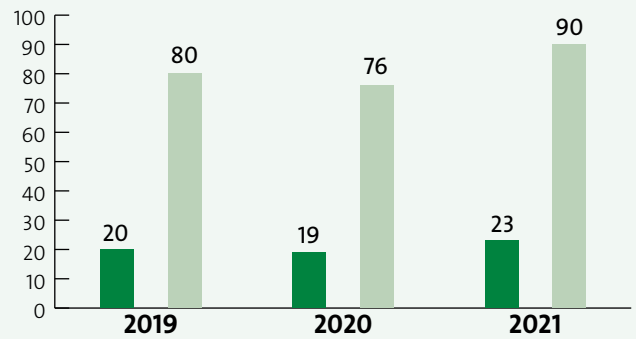
CHIFFRES D'AFFAIRES RÉALISÉS DANS + HORS DU CANTON



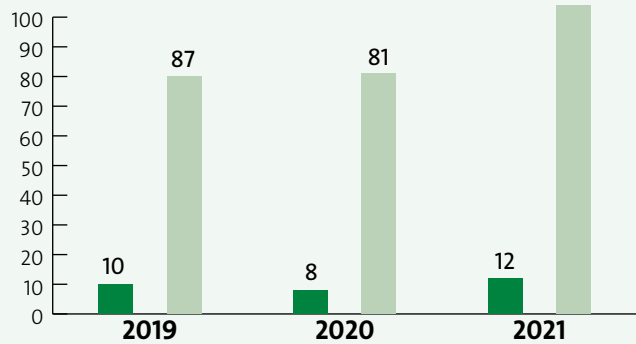
GÉNIE CIVIL 2019 - 2021

EN MILLIONS DE FRANCS ■ Privé ■ Public

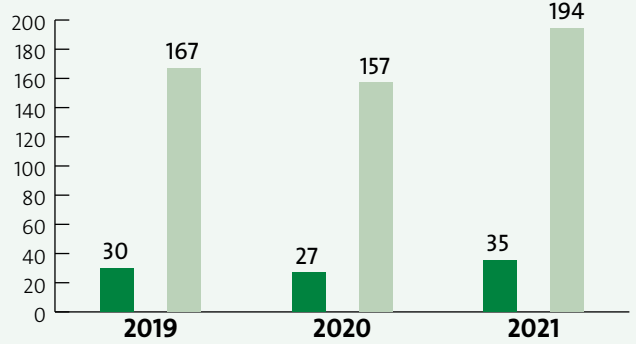
CHIFFRES D'AFFAIRES RÉALISÉS DANS LE CANTON



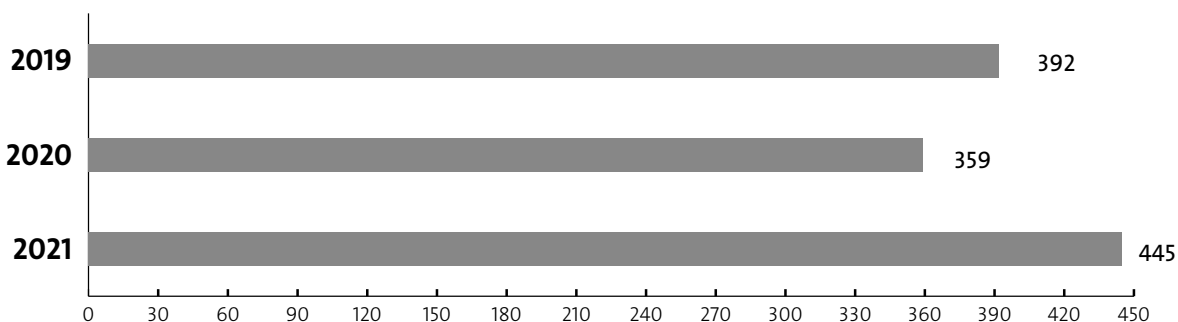
CHIFFRES D'AFFAIRES RÉALISÉS HORS DU CANTON



CHIFFRES D'AFFAIRES RÉALISÉS DANS + HORS DU CANTON

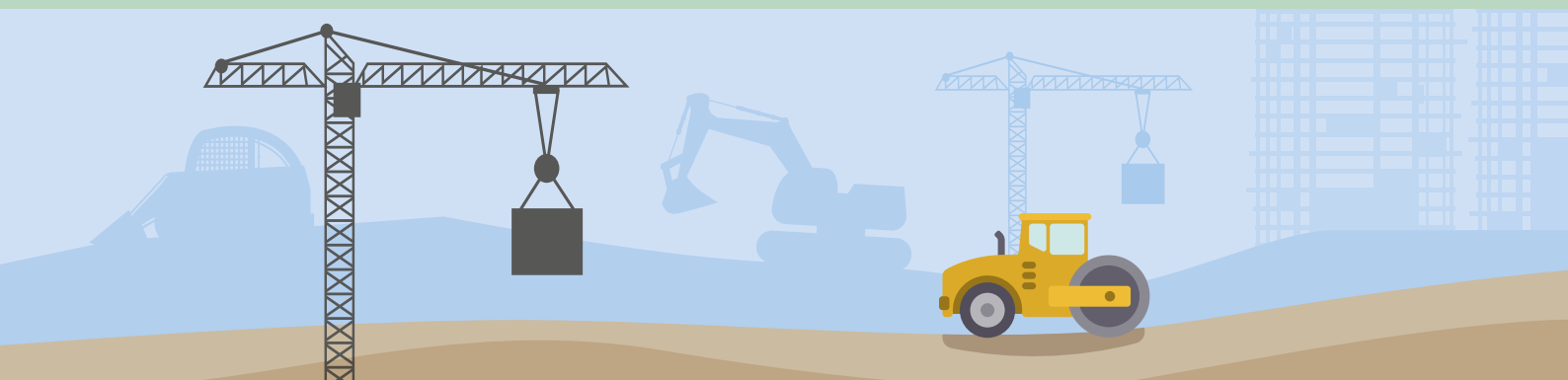


CHIFFRES D'AFFAIRES RÉALISÉS BÂTIMENT + GÉNIE CIVIL / DANS + HORS DU CANTON / PRIVÉ + PUBLICS



FORMATION ET PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNELS

2021

**COURS MACHINISTES 2021**

En 2021, deux formations de base et une formation complémentaire ont vu le jour. Au total : 37 personnes formées (13 uniquement M1 et 24 formations complètes).

C'est la seconde, donc la dernière année où les examens pratiques de catégorie M1 sont facultatifs. En effet dans un esprit d'harmonisation romand et pour concrétiser une décision de la commission paritaire de formation des machinistes et grutiers (CPFMG), toute personne qui suivra dorénavant une formation de machiniste de M2 à M7 devra obligatoirement passer par la case d'un examen de base M1.

Les candidats 2021 ont réussi leur permis dans les catégories suivantes :

- 18 candidats ont réussi le permis M1
- 19 candidats ont réussi le permis M2
- 15 candidats ont réussi le permis M3
- 2 candidats ont réussi le permis M6
- 13 candidats ont réussi le permis Dumper M7 Dumper

Il faut noter le grand regain d'intérêt pour ces formations : l'affluence des inscriptions pour les cours 2022 est réel. Il est encore prévu de redynamiser ces formations en proposant de nouveaux calendriers modulaires.

COURS GRUTIER (FORMATIONS 2021)

Les examens des catégories A (Ca-

mions grue) & B (Grues à tour pivotante) ont eu lieu les 23 et 30 octobre 2021 sur un chantier (Rue Fritz- Courvoisier à La Chaux-de-Fonds) de l'entreprise MGO Réalisations SA. Au total : 19 candidats à l'épreuve lors de ces deux sessions, avec les résultats suivants :

- Catégorie A : 7 réussites, 1 échec (dû au manque d'heures de pratique).
- Catégorie B : 11 réussites

Les demandes de formation dans ces catégories sont fortes. Dès lors, plusieurs cours pour les années futures seront mis sur pied afin de répondre à l'attente toujours croissante de perfectionnement professionnel de la part du personnel de terrain.

CONDUCTEURS D'ÉLEVATEURS 2021

Un cours a été organisé en 2020. La mayonnaise n'a pas pris en 2021, malheureusement. Seules 8 personnes ont suivi la formation; toutes ont réussi leur permis et ceux-ci ont été délivrés par le centre de formation CFR.

Pour répondre à ce constat et continuer de relever les défis, la commission paritaire de formation des machinistes et grutiers a décidé de proposer une palette de types de permis différents pour les prochaines années, à savoir :

- R1 : Chariot élévateur à contrepoids.
- R2 : Chariot élévateur à mât-rétractable.
- R3 : Chariot élévateur à prise-latérale.
- R4 : Chariot élévateur télescopique.

Grâce à cette diversification et une bonne communication, nous espérons renouer avec le succès de participation des années précédentes.

ARTICLES 32 CVC ET MAÇONS

La volée 2019-2021 a bouclé sa seconde année de formation avec les examens finaux qui se sont tenus entre les mois de mai et juin. Sur les 28 candidats (20 constructeurs de voies de communications et 8 maçons), 24 ont obtenu leur CFC :

- 7 maçons, dont **6 Neuchâtelois**
- 17 constructeurs de voie de communications, dont **7 Neuchâtelois**

La volée 2021-2023 a débuté en août 2021 avec 29 constructeurs de voie de communications (7 neuchâtelois), 5 maçons (2 neuchâtelois) et 1 paveur. Nous espérons que les Neuchâtelois soient en majorité et très bien représentés à la prochaine session !

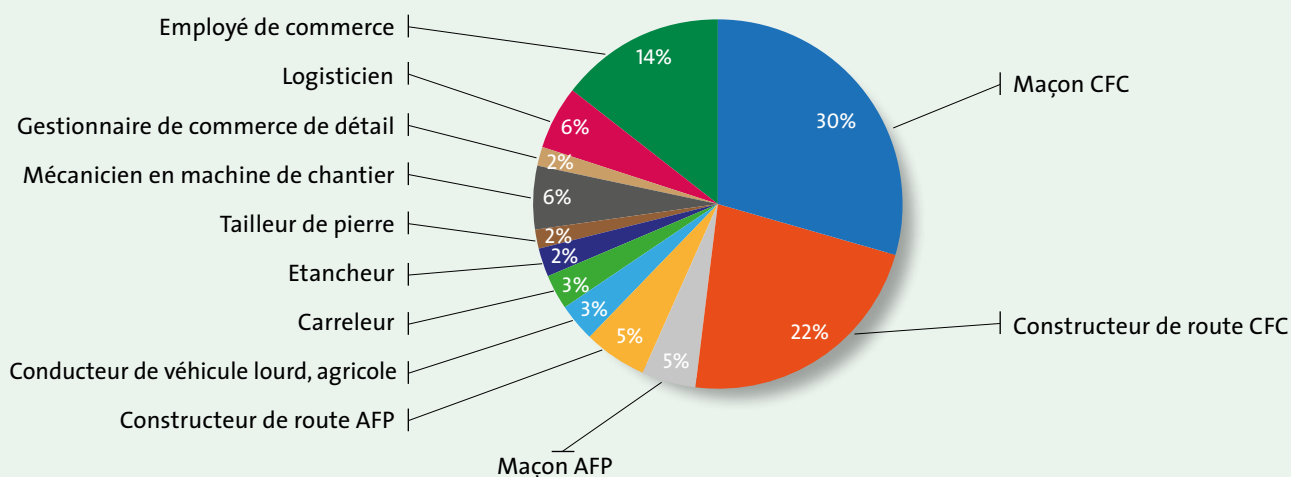
FORUM DES MÉTIERS 2021

2021 avait toujours le mot « pandé-

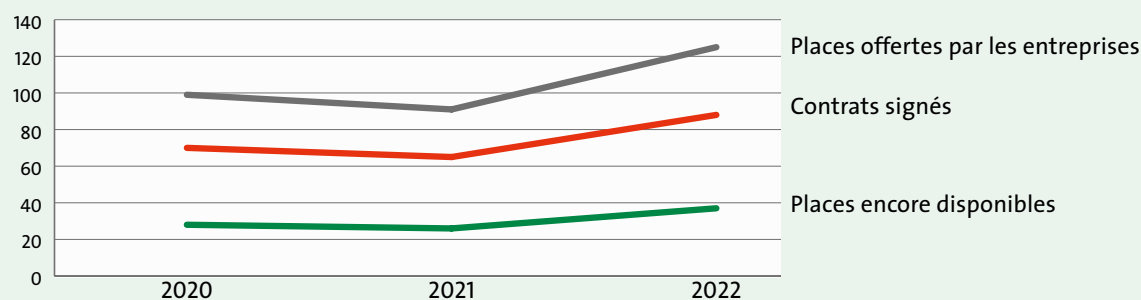
SUITE P8>>>

ENTREPRISES FORMATRICES DE LA FNE

% par type de formation



EVOLUTION DE LA FORMATION



PERMIS MACHINISTES 2021, CAT. SUPPLÉMENTAIRES

Catégories	Réussites	Echecs
M1 Machine < 5 t.	31	0
M2 Pelle rétro	18	1
M3 Chargeuse	15	1
M5 Finisseuse	1	0
M6 Rouleau	7	0
M7 Engins spéciaux	33	0
TOTAL	105	2

EXAMENS GRUTIERS 2021

Les candidats ont été évalués dans les catégories suivantes

Catégorie	Réussites	Echecs
Cat A	7	1
Cat B	11	0

EVOLUTION DES EXAMENS

Année	Machinistes	Grutiers	Caristes	Totaux
2009	34	13	27	74
2010	77	17	16	110
2011	129	15	16	160
2012	137	13	15	165
2013	156	23	30	209
2014	189	20	16	225
2015	213	18	14	245
2016	79	9	32	120
2017	74	8	28	110
2018	42	9	14	65
2019	82	10	12	104
2020	178	9	14	201
2021	107	19	8	134

SWISS SKILLS

UN NEUCHÂTELOIS
EN FINALE !

Loris Maurer

mie » accroché à ses basques. C'est pourquoi la version 2021 de cette manifestation de promotion des métiers avait dû être adaptée aux normes et restrictions. Pour mémoire, le Forum des Métiers s'était invité à Capa'Cité 2021 aux Anciens Abattoirs à La Chaux-de-Fonds le 21 novembre écoulé. Malgré les restrictions, passeport sanitaire et autres obligations du système 3G, le succès fut aux rendez-vous des organisateurs, mais surtout des entreprises qui ont eu énormément d'échanges avec de futur-e-s apprenti-e-s autant motivé-e-s les un-e-s que les autres !

Retrouvez en vidéo les présentations des métiers préparées dans le cadre du Forum des Métiers 2021 pour le domaine du gros œuvre :



Alexandre Carrel présente le métier de constructeur de route



Valid Zakhilwal présente le métier de maçon

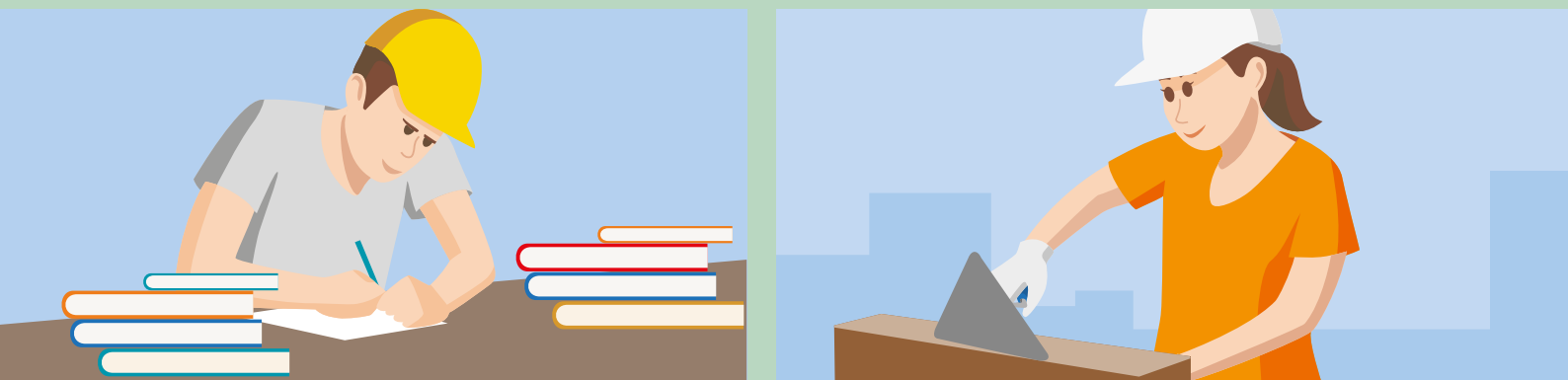
BRAVO ET MILLE FÉLICITATIONS À LORIS MAURER, APPRENTI CONSTRUCTEUR DE ROUTES AU SEIN DE L'ENTREPRISE PIEMONTESE SAVAGNIER SA.

Le Neuchâtelois est en finale. Au terme de quatre jours de compétition à Delémont entre le 23 et le 26 mars écoulés, il a gagné sa place grâce à son talent, à sa rigueur, à son habileté et à sa concentration.

La finale des métiers suisse aura lieu à Berne du 7 au 11 septembre 2022. La FNE sera dans le public; elle sera la première fan de Loris !

LES APPRENTISSAGES EN MODE DUAL DANS LE CANTON

DES RECORDS EN 2021!

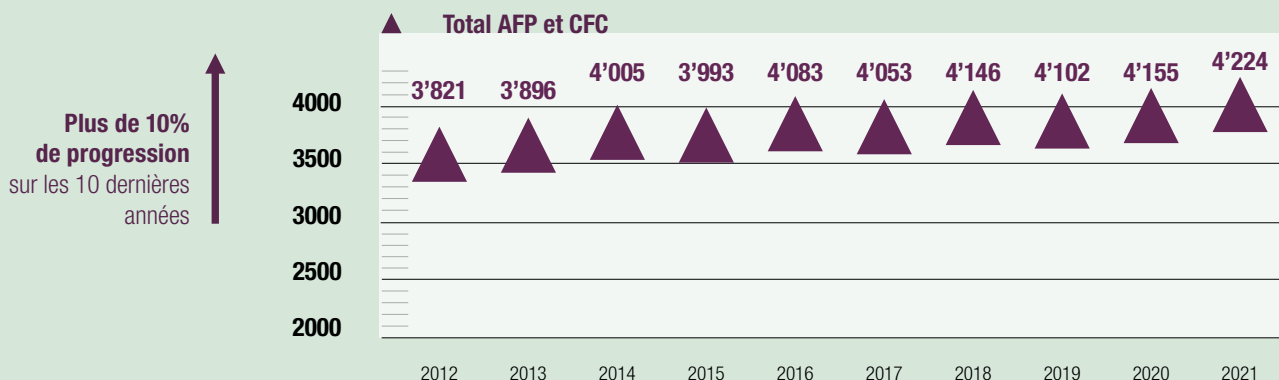


**C'EST AVÉRÉ, PROUVÉ, CONFIRMÉ :
LE TRAVAIL PAIE ET LES EFFORTS AUSSI.
A PIED D'ŒUVRE AVEC TOUS SES
PARTENAIRES ÉCONOMIQUES,
LA FNE APPLAUDIT DES DEUX MAINS
AUX CHIFFRES RECORDS SORTIS DES
STATISTIQUES DU CANTON DANS LE
DOMAINE DE L'APPRENTISSAGE DUAL.**

Avec plus de 4'200 contrats signés en 2021, les tristes périodes pandémiques des années écoulées sont oubliées ! Les graphiques révèlent le savoir-faire de toute l'économie neuchâteloise ainsi qu'une belle progression des mesures déployées par tous les partenaires à la formation professionnelle.

Il faut souligner que l'engagement des entreprises n'a de loin pas faibli en 2020 et 2021. L'Office des apprentissages a pu délivrer en une seule année 642 attestations de formateur-trices en entreprises. Un autre record qui démontre le souci de tous les partenaires d'accompagner chaque apprenti dans une voie duale et initiale de qualité.

EVOLUTION ANNUELLE DU NOMBRE DE CONTRATS DE FORMATION EN MODE DUAL



CANTONS DE FRIBOURG CONCOURS ROMAND 2021

DOUBLE MENTION POUR DEUX BRITCHONS!



Jordan Python



Arnaud Robert

L'AN PASSÉ, AU MOIS DE SEPTEMBRE, DEUX JEUNES NEUCHÂTELOIS PASSIONNÉS DE MAÇONNERIE ONT REMPORTÉ UNE MENTION LORS DU CONCOURS ROMAND QUI RÉUNISSAIT ONZE CANDIDATS.

- **JORDAN PYTHON**, de l'entreprise Baillod-Python à Boveresse a fini au pied du podium; il a décroché le 4^e rang.
- **ARNAUD ROBERT**, de l'entreprise Spinedi SA à Cortaillod, qui passera ses examens de maçon ce mois, a terminé au 5^e rang.

Félicitations appuyées de la FNE pour ces deux futurs grands professionnels.

DANS LES ENTREPRISES DE LA FNE

37 PLACES LIBRES!



UN PREMIER BILAN À LA FIN DU MOIS DE MAI 2022, DANS LES ENTREPRISES FORMATRICES DE LA FNE. ELLES RECHERCHENT ENCORE DES APPRENTIS ET DES APPRENTIES DANS BIEN DES DOMAINES. AU TOTAL, IL RESTE 37 PLACES À REPOURVOIR.

La promotion de l'apprentissage en mode dual et l'investissement des entreprises de la FNE pour consacrer énergie et espaces aux jeunes qui s'engagent dans les métiers de la construction portent leurs fruits.

En effet, le nombre de contrat signés pour la rentrée prochaine d'août 2022 est supérieur à l'an passé: + 23 signatures et autant de belles promesses d'avenir.

Itou pour l'addition finale: on passe de 91 places offertes par les entreprises en 2021 à 125 en 2022. La progression est réelle, elle illustre la somme des efforts consentis pour former une main d'œuvre qualifiée qui se fait de plus en plus rare.

Le tableau ci-contre résume l'essentiel des mouvements au sein des entreprises de la FNE. Bonne lecture.

UNE PETITE COMPARAISON À LA FIN DU MOIS DE JUIN...

2020	2021	2022	
71	65	88	contrats signés
28	26	37	places encore libres.
99	91	125	places offertes par les entreprises.

LES ENTREPRISES FORMATRICES DE LA FNE

SITUATION POUR AOÛT 2022

■ Contrats en cours
signés pour août 2022

■ Places disponibles
août 2022

	Maçon	Constructeur de route	Maçon, voie AFP	Constructeur de route, voie AFP	Conducteur de véhicule lourd, agricole	Carreleur	Etancheur	Tailleur de pierre	Mécanicien en machines de chantier	Gestionnaire du commerce de détail	Logisticien	Employé de commerce	SOUS-TOTAL	SOUS-TOTAL	TOTAL PLACE D'APPRENTISSAGE
ARRIGO SA	1	2										1+1	1	4	5
ARRIGO-TONON SA	1												1		1
BAILLOD-PYTHON SÀRL	1												1		1
BIERI & GRISONI SA	5	5+1											10	1	11
BOTTERON DEMOLITION SÀRL									1			1	2		2
BSC CONSTRUCTIONS & TERRASSEMENTS SÀRL	1		1										2		2
CODONI SA	1												1		1
COLAS SA, LA SAGNE	1+1	1		1									2	2	4
DUBAT SA											1		1		1
DUCKERT SA	1	1											2		2
F. BERNASCONI & CIE SA	3+1	2+1	1	1					2			3	10	4	14
FNE												1	1		1
GEORGES FREY & FILS SA	1		1										1	1	2
GETAZ-MIAUTON SA					1					2	1	1	5		5
HG COMMERCIALE (LA CHAUX-DE-FONDS)											2		2		2
HG COMMERCIALE (CORTAILLOD)											2		2		2
IMPLENIA SUISSE SA				2									2		2
JURACIME SA											1		1		1
LBG SA		1							1				1	1	2
LOPES JOAQUIM CONSTRUCTION	1+2												1	2	32
MARTI ARC JURA SA	1+1	1			1							2	4	2	6
MAULINI CONSTRUCTION SA	1+1		1										1	2	3
MGO RÉALISATIONS SA	2+1	1										4	6	2	8
PACI SA	1													1	1
PHIDA (NEUCHÂTEL)							1							1	1
PHIDA (LA CHAUX-DE-FONDS)							1+1						1	1	2
PIEMONTESI SAVAGNIER SA	1	1											1	1	2
RICARDO CARVALHO SÀRL	2		2			2								6	6
S. FACCHINETTI SA		7+1		2+1				1+1	1			3	14	3	17
SPINEDI SA	1												1		1
STOPPA CONSTRUCTION SA	1													1	1
TPA SA	2	1											3		3
TTT SÀRL		1											1		1
VON ARX SA					2								2		2
ZMOOS SA									2				2		2
ZUCCHET SA						2							2		2
ZUTTON CONSTRUCTION SA	1+1	1											1	2	3
TOTAL	38	28	6	7	4	4	3	2	7	2	7	17	88	37	125

SOUS LE TOIT DE COLOMBIER

UNE NOUVELLE APPRENTIE À LA FNE



Erica Cortez

ELLE S'APPELLE ERICA CORTEZ. ELLE FÊTERA SES VINGT PRINTEMPS À L'AUTOMNE PROCHAIN. ELLE EST MOTIVÉE COMME JAMAIS, AVEC UNE VOLONTÉ ET UNE ARDEUR QUI SYMBOLISENT TOUTES SES VALEURS. POUR L'HEURE, RÉSUMONS SES DEUX PRIORITÉS: APPRENDRE ET... CONTINUER D'APPRENDRE!

Elle commencera son apprentissage d'employée de commerce au mois d'août prochain sous le toit patronal de Colombier.

Elle entre chez nous par la grande porte après des expériences et des stages réussis à La Chaux-de-Fonds.

Un atout: elle parle couramment le portugais.

Un avantage: elle maîtrise d'ores et déjà la technologie informatique.

Une bénédiction: elle habite à deux pas de la FNE, à Boudry précisément.

Bienvenue!

IDENTITÉ VISUELLE

UNE MARQUE NATIONALE FORTE



LA PROMOTION DES MÉTIERS RENFORCE SON IDENTITÉ VISUELLE ET REGROUPE LES ACTIVITÉS DE LA SSE, DE SES SECTIONS AINSI ET DES ENTREPRISES SOUS LA MARQUE COMMUNE « PROFESSIONS-CONSTRUCTION. CH ».

OBJECTIFS DE LA MARQUE OMBRELLE

- Augmenter la visibilité de la marque.
- Accroître la notoriété des métiers de la construction dans toute la Suisse.
- Assurer la reconnaissance de la marque.
- Renforcer l'identification avec les métiers de la construction.
- Établir la marque comme premier point de contact.
- Utiliser efficacement et ménager les ressources.

En regroupant l'ensemble des activités sous une marque ombrelle, la branche peut améliorer sa visibilité et renforcer l'identification du groupe cible avec nos métiers.

CONTRÔLE DES CHANTIERS

DU BOULOT PAR-DESSUS LA TÊTE !



LES CONTRÔLEURS DES CHANTIERS ONT EU DU BOULOT PAR-DESSUS LA TÊTE EN 2021. SUR LE TERRAIN : DES HOMMES, ENCORE DES MASQUES, UNE VAGUE VIRALE DE PLUS ET DES CONTRAINTES SANITAIRES À FAIRE RESPECTER.

Le virus, moins létal et moins dangereux qu'en 2020, à contraint les collaboratrice et collaborateurs de l'ANCCT à respecter les consignes de prudence. Sur le terrain, comme en 2020, il a fallu veiller à l'application des mesures sanitaires.

Et les fameux badges ? ils sont encore rares sur les chantiers car ils ne sont toujours pas obligatoires. Le seront-ils avec la future nouvelle Convention nationale ? Le point d'interrogation est toujours de mise.

EN RACCOURCI, L'ESSENTIEL À RETENIR ...

832 Le nombre de contrôles effectués sur le terrain
645 en 2021 par nos trois inspecteurs, payés par les
799 Commissions paritaires des métiers du bâtiment
712 (gros œuvre et second œuvre réunis).

1'363
1'137 Le nombre de personnes contrôlées en 2021
1'358 (gros œuvre et second œuvre).
1'252

265
279 Le nombre d'entreprises à commettre des
174 infractions en tous genres (gros œuvre et second
104 œuvre).

170
102 Le nombre d'entreprises contrôlées, régies par la
135 Convention nationale (CN).
122

316
230 Le nombre de travailleurs de la CN contrôlés.
231
232

132
85 Le nombre de travailleurs soumis à la CN et qui
48 ont commis ou subi des infractions en 2020.
55

86'000
128'150 En francs le montant total des amendes.
148'500
82'300

■ Chiffres 2021 ■ Chiffres 2020 ■ Chiffres 2019 ■ Chiffres 2018

DEUX ARRÊTÉS DU CONSEIL D'ÉTAT

LES EXPERTS COLOMBIER !



Yves Jakob



Cédric Girod

LES MEILLEURS EXPERTS DE LA PLANÈTE NE SONT PAS TOUS À MIAMI OU À MANHATTAN ! ILS SONT AUSSI ET SURTOUT À COLOMBIER !

La FNE les remercie de leur engagement pour la formation et pour tous les jeunes qui choisissent la construction pour avenir.

A chaque législature politique nouvelle des nominations et des confirmations nouvelles ! Jusqu'au 31 décembre 2025, le département de la formation a nommé les membres de deux commissions importantes chargées de la préparation et de la surveillance des procédures de qualification.

COMMISSION POUR LES MAÇONS CFC

- Yves Jakob, Le Landeron, maçon diplômé, en qualité de chef expert
- Pascal Degen, Boudry, technicien ES en conduite de travaux, membre
- Rui Ferreira Da Silva, Neuchâtel, contremaître en bâtiment, membre
- Gian-Carlo Frosio, Les Ponts-de-Martel, contremaître en bâtiment, membre
- Ralph Howald, Dombresson, technicien ES en conduite de travaux, membre
- Alain Jean-Petit-Matil, Fontaines, technicien ES en conduite de travaux, membre.

COMMISSION POUR LES CONSTRUCTEURS DE ROUTES CFC ET AFP LES NEUCHÂTELOIS

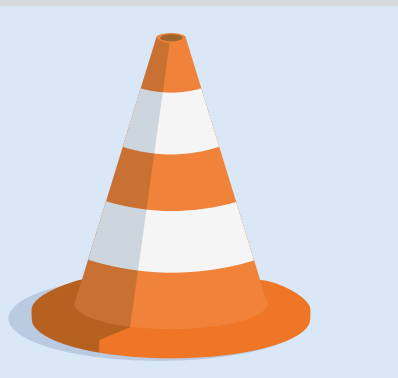
- Cédric Girod, entreprise LBG SA, Maturité technique, chef expert
- Loris Foltran, Bevaix, entrepreneur diplômé, membre
- Willy Kaltenrieder, Neuchâtel, indépendant, membre
- Jean-Michel Perret, Cornaux, enseignant CPNE, membre
- Christophe Peter, Cernier, enseignant CPNE, membre
- Jean-Pierre Stäheli, Boudry, ingénieur ETS en génie civil, membre

COMMISSION POUR LES CONSTRUCTEURS DE VOIES FERRÉES CFC LES NEUCHÂTELOIS

- Cédric Girod, entreprise LBG SA, Maturité technique, chef expert
- Laurent Bütchi, Chaumont, contremaître, membre.

FORMATION & SÉCURITÉ SUR LES CHANTIERS

GREG AELLEN: SON NOUVEAU DÉFI !



Gregory Aellen

UN NOUVEAU COLLABORATEUR EST ENTRÉ EN FONCTION LE 22 NOVEMBRE ÉCOULÉ. EN EFFET, GREGORY AELLEN A REJOINT LA GRANDE PETITE ÉQUIPE DE LA FNE POUR PROMOUVOIR ET VALORISER LA FORMATION, LE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL ET L'APPRENTISSAGE DUAL.

De plus, et notre homme a de l'énergie, des sourires soleil et de l'enthousiasme à revendre, il relève tous les jours depuis le début de l'année un autre défi prioritaire : observer sur le terrain l'application des consignes liées à la sécurité et à la santé au travail.

Enfin, noble mission pour notre nouveau responsable de l'Office technique : renforcer les liens entre tous les membres afin de préparer la relève et de répondre aux attentes des entrepreneurs qui recherchent avec force une nouvelle main d'œuvre qualifiée.

Pour le joindre, 032 843 41 34 ou gaellen@fne.ch.

EN 2021, LE CHOIX DES ÉLÈVES APRÈS L'ÉCOLE OBLIGATOIRE

MAÇON DANS LE TOP 15 !

UNE « PREMIÈRE » POUR LES ENTREPRISES DE CONSTRUCTION : LE MÉTIER DE MAÇON ENTRE DANS LE TOP 15 DES FORMATIONS CHOISIES L'AN PASSÉ PAR LES JEUNES APRÈS L'ÉCOLE OBLIGATOIRE.

Une telle nouvelle récompense l'intensité de tous les efforts fournis en faveur de l'apprentissage dual. A quand le Top 10 ?

LES 15 PREMIERS CHOIX

MÉTIER	NB. D'ÉLÈVES
Employé-e de commerce CFC. formation élargie	116
Informaticien-ne CFC	55
Automaticien-ne CFC	30
Assistant-e socio-éducatif-ve CFC	29
Assistant-e en soins et santé communautaire CFC	26
Installateur-trice-électricien-ne CFC	21
Assistant-e en pharmacie CFC	21
Cuisinier-ière CFC	16
Mécanicien-ne en maintenance d'automobiles CFC	15
Polymécanicien-ne CFC	15
Gestionnaire du commerce de détail CFC	15
Agriculteur-trice CFC	14
Médiamaticien-ne CFC	14
Ébéniste CFC, Menuisier-ière CFC	13
Maçon-ne CFC	11
TOTAL	411

FONDS D'ENCOURAGEMENT À LA FORMATION

UNE SEULE FACTURE !

SUR LA MASSE SALARIALE DE TOUS LES PATRONS NEUCHÂTELOIS, À L'HEURE ACTUELLE, ON PRÉLÈVE DE L'ARGENT POUR FINANCER LES ACTIONS ET LES PROMOTIONS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE.

En raccourci, voici la double ponction annuelle depuis 2020 :

+ 0,58 %

de la masse salariale pour le Fonds d'encouragement à la formation initiale en mode dual (FFD);

+ 0,087 %

de la même masse salariale pour le Fonds pour la formation et le perfectionnement professionnels (FFPP).

Aujourd'hui, ces deux fonds ont des objectifs semblables mais des statuts juridiques différents. Le FFPP possède sa propre personnalité juridique alors que le FFD dépend du Service des formations et de l'orientation (SFPO). Il faut simplifier d'autant que les buts sont identiques : soutenir les entreprises qui forment et participer pleinement au financement de la formation des adultes et des jeunes. Ces deux fonds sont gérés par un Conseil de direction, avec des membres nommés par le Conseil d'Etat au début de chaque législature.

POUR LE FFD, huit personnes :

- cinq représentent les employeurs;
- une les communes;
- deux l'Etat.

POUR LE FFPP, six personnes :

- deux représentent les employeurs;
- deux le syndicat;
- deux l'Etat.

Demain, tout pourrait changer si les autorités le veulent bien. C'est le défi relevé par l'économie avec ses partenaires étatiques et syndicaux pour alléger les contraintes administratives et viser l'efficacité. Objectif : fusionner les deux fonds, n'en faire qu'un avec une gouvernance affirmée. Un groupe de travail a fait le boulot, le rapport final est en construction si bien que le Grand Conseil pourrait bel et bien l'an prochain valider toutes les propositions de simplification. Le jeu en vaut la chandelle. La double ponction pèse d'un bon poids : 46 millions de francs par année ! Ne mérite-t-elle pas une cure d'amaigrissement ?

FONSOPAR

LA QUALITÉ DE LA MAIN D'ŒUVRE AVANT TOUT !

GRÂCE AUX FONDS PARITAIRES, LES PARTENAIRES NEUCHÂTELOIS DU SECTEUR PRINCIPAL DE LA CONSTRUCTION CONTINUENT D'INVESTIR D'IMPORTANTES SOMMES D'ARGENT POUR LA FORMATION CONTINUE DES ADULTES.

Même volonté affichée pour prévenir les risques d'accident sur les chantiers. La sécurité au travail est une priorité absolue.

C'est ainsi que l'an passé, en 2021, la FNE et Unia, par le FONSOPAR, ont choisi de consacrer près de 212'000 francs (chiffres arrondis) pour financer leurs cours de perfectionnement professionnel. C'est davantage encore qu'en 2019 et qu'en 2020.

La liste récapitulative des engagements figure sur le tableau que nous publions avec fierté depuis toujours.

RÉCAPITULATIF DES FACTURES 2021 AU FONSOPAR

Commission paritaire de la sécurité	107'014.00
Cours de perfectionnement pour grutiers	10'935.00
Cours de perfectionnement pour machinistes	72'428.00
Cours de formation pour maçons et CVC art. 32 OFPr.	7'935.00
Cours de perfectionnement pour caristes	3'526.00
Commission de machinistes et grutiers	9'949.00
TOTAL FACTURES	211'787.00

LA STATISTIQUE DES PERMIS DE CONSTRUIRE DE 1'451 À 1'624 ET DES PROMESSES DE TRAVAIL !

COMME CHAQUE ANNÉE ET EN EXCLUSIVITÉ DANS LE RAPPORT DE LA FNE, NOUS PUBLIONS LES STATISTIQUES ÉLABORÉES PAR LE SERVICE CANTONAL DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE DIRIGÉ PAR DOMINIQUE BOURQUIN !

A la lecture des graphiques, un premier constat : l'augmentation entre 2020 et 2021 est réelle. Le nombre des permis de construire a passé de 1'451 à 1'624. La traduction économique du résultat est pleine de belles promesses puisqu'au total les estimations d'investissements atteignent en 2021 quelque 700 millions de francs en chiffres arrondis.

Plus loin, deux villes affichent une hausse : le Locle et Neuchâtel, respectivement + 45 et + 101 permis de construire. Dans l'analyse toutefois, la prudence s'impose : aussi bien Le Locle que Neuchâtel ont grandi depuis 2020 avec des fusions de communes réussies.

D'autres informations méritent l'exergue d'un tel rapport. Grâce aux progrès informatiques et aux compétences professionnelles acquises avec la mise en route et la maîtrise de SATAC II, le temps de traitement des dossiers par le Service de l'aménagement est aujourd'hui estimé à 45 jours si les documents, bien sûr, ne

présentent aucune aspérité technique ou humaine. Enfin, dans la somme totale des investissements estimés, il y a lieu de tenir compte de la recrudescence

de permis octroyés pour les bienfaits écologiques, en clair pour le remplacement des énergies fossiles par des énergies renouvelables.

SATAC2 - PERMIS OCTROYÉS PAR RÉGION 01.01.2021 au 31.12.2021

RÉGIONS	PERMIS OCTROYÉS	% PERMIS	EST. TRAVAUX	% MONTANT
Littoral	828	50.99%	444'311'615.80	63.93%
Montagnes	385	23.71%	149'618'784.20	21.53%
Val-de-Ruz	213	13.12%	49'341'780.00	7.10%
Val-de-Travers	198	12.19%	51'746'468.16	7.45%
TOTAL PERMIS OCTROYÉS	1624	100.00 %	695'018'648.16	100.00 %

DONT VILLES	PERMIS OCTROYÉS	% PERMIS	EST. TRAVAUX	% MONTANT
La Chaux-de-Fonds	212	39.70%	105'132'404.40	36.24%
Le Locle	92	17.23%	20'608'587.80	7.10%
Neuchâtel	230	43.07%	164'366'674.25	56.66%
TOTAL PERMIS OCTROYÉS	534	100.00 %	290'107'666.45	100.00 %

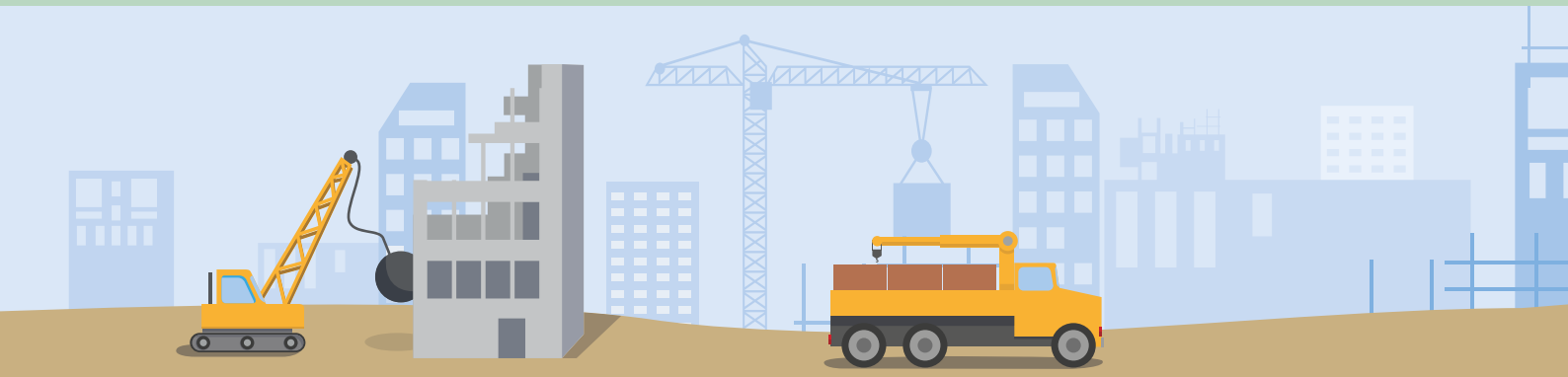
SATAC2 - PERMIS OCTROYÉS PAR RÉGION 01.01.2020 au 31.12.2020

RÉGIONS	PERMIS OCTROYÉS	% PERMIS	EST. TRAVAUX	% MONTANT
Littoral	695	47.90 %	299'357'134.35	46.15 %
Montagnes	388	26.74 %	227'232'823.40	35.03 %
Val-de-Ruz	217	14.96 %	71'417'154.50	11.01 %
Val-de-Travers	151	10.41 %	50'658'454.00	7.81 %
TOTAL PERMIS OCTROYÉS	1451	100.00 %	648'665'566.25	100.00 %

DONT VILLES	PERMIS OCTROYÉS	% PERMIS	EST. TRAVAUX	% MONTANT
La Chaux-de-Fonds	237	57.38 %	188'489'445.030	63.25 %
Le Locle	47	11.38 %	11'055'530.005	3.71 %
Neuchâtel	129	31.23 %	98'468'369.00	33.04 %
TOTAL PERMIS OCTROYÉS	413	100.00 %	298'013'344.00	100.00 %

VALORISATION DE MATÉRIAUX BITUMINEUX

UN THÈME PRIORITAIRE À INSCRIRE DANS LES MARCHÉS PUBLICS !



LA THÉMATIQUE DES RESSOURCES ET DE LEUR ÉCONOMIE EST SUR LE DEVANT DE LA SCÈNE. LE RECYCLAGE ET LA VALORISATION DES MATÉRIAUX BITUMINEUX GÉNÉRÉS PAR LA RÉFECTION D'AUTOROUTES, DE CHAUSSÉES ET ESPACES PUBLICS OCCUPENT UNE PLACE NON NÉGLIGEABLE. QUEL EST LE TRAITEMENT ? AVEC LA COMMISSION TECHNIQUE DE NOTRE FÉDÉRATION, NOUS TIRONS UN PREMIER BILAN DE NOS CONSTATATIONS, AU CARREFOUR DE PLUSIEURS LOIS ET ORDONNANCES.

Comment les matériaux bitumineux sont-ils valorisés ?

L'article 12 de l'Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED) encourage le recyclage. Le but est d'éviter le stockage en décharge de matériaux réutilisables. Les substances bitumineuses ne forment pas un groupe homogène. Elles contiennent des degrés variables d'hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), des composés chimiques toxiques. La filière où les débris bitumineux seront acheminés dépend de leur teneur en HAP. Une analyse en laboratoire est le seul moyen pour connaître le taux. Les repreneurs ont besoin de ces données afin de pouvoir utiliser la matière conformément aux conditions fixées.

Quelles sont les conditions ?

Les matériaux contenant moins de 250 milligrammes de HAP par kilo peuvent être recyclés. Moyennant le respect de configurations techniques, l'utilisation est autorisée. Les fraisats font avant tout l'objet d'une valorisation à chaud dans une centrale de production de revêtement. Jusqu'en 2025, le seuil de tolérance de HAP reste plus élevé et se situe à 1000 milligrammes de HAP par kilo. Quant aux fraisats non valorisables, ils doivent être stockés en décharge de type B voire de type E si le HAP est supérieur à 250 milligrammes. À Neuchâtel, l'aménagement d'une voie, la rénovation ou la modification des gabarits d'un chemin doivent tous faire l'objet d'une demande d'un permis de construire. Indirectement, la valorisation de résidus de raclage nécessite donc un permis. Face à la complexité du sujet, la FNE souhaite rédiger un guide des fraisats avec la collaboration des autorités cantonales et communales.

Qui assume la responsabilité en cas de non-respect des seuils de HAP ?

Le principe du pollueur-payeur est adopté. C'est aux propriétaires fonciers et aux utilisateurs de fraisats d'assumer les conséquences d'une pollution même involontaire

provenant de leur terrain ou aménagement. Qui plus est, les frais d'enlèvement et de remise en état peuvent être à la charge du pollueur. Dès lors, clairement informer les acteurs du secteur sur cette thématique

UN EXPERT, UNE COMMISSION :

LA FNE EST AU TRAVAIL !

AU MOIS D'AVRIL ÉCOULÉ, LA FNE A RELANCÉ LES ACTIVITÉS DE SA COMMISSION TECHNIQUE. OBJECTIF : ENGAGER ET POURSUIVRE LES RÉFLEXIONS SUR LE RECYCLAGE ET LA VALORISATION DES AGRÉGATS D'ENROBÉS DANS LES REVÊTEMENTS BITUMINEUX.

Indiscutablement, le recyclage des agrégats d'enrobés et leur prise en compte dans les Marchés publics est à la une ! Le thème est actuellement abordé par les pouvoirs adjudicateurs publics, au niveau communal, cantonal et fédéral.

Dès lors, avec l'appui d'un mandataire, en l'occurrence Nicolas Bueche, patron de la société Nibuxs SA, la Commission tech-

SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DES ACCIDENTS

VISITES DE CHANTIERS



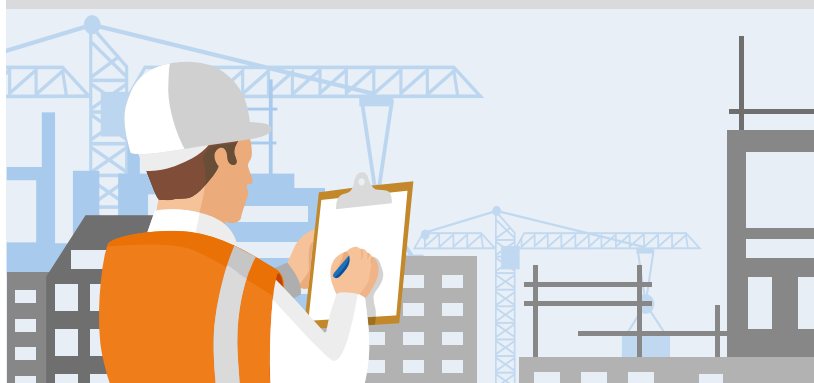
est une priorité. En effet, les entrepreneurs sont soucieux de prendre le virage écoresponsable de manière durable.

nique de la FNE a étudié la situation dans certains cantons représentatifs afin de lancer quelques pistes et d'élaborer quelques solutions d'avenir.

RÉDACTION D'UN DOCUMENT

Avec son mandataire et ses partenaires publics, à savoir une délégation de l'Etat et des deux plus grandes villes de la République, la FNE va rédiger un document qui aura pour but de :

- Déterminer des teneurs recommandées d'agrégats d'enrobés en fonction des sollicitations (climat, trafic en particulier), dans le contexte du réseau routier neuchâtelois.
- Etablir des critères d'adjudication qui pourront être appliqués de manière systématique par les pouvoirs publics.
- Mettre en place une stratégie globale de suivi et de contrôle des chantiers (analyse, fournitures et pose), pour pouvoir créer une base de connaissances et d'échanges avec le canton et les communes.
- Définir une vision à plus long terme compte tenu de l'évolution de la normalisation et du développement technologique des centrales d'enrobés qui fournissent des prestations pour les chantiers du canton de Neuchâtel.



EN 2021, AU NOM DE LA COMMISSION PARITAIRE, PAS MOINS DE 98 VISITES DE CHANTIERS ONT ÉTÉ EFFECTUÉES PAR LA FNE.

D'une manière générale, les pratiques sur les chantiers sont bonnes à très bonnes; seules quelques petites entreprises semblent encore en retard et n'ont pas terminé la planification de toutes les mesures de sécurité à prendre en toutes circonstances.

FORMATIONS

Tout au long de l'année 2021, différentes formations ont été mises sur pied et ont été suivies par plusieurs entreprises :

- EDEX (Cours de sécurité pour les PERCO)
- Cours de français pour les travailleurs du bâtiment et du génie civil.
- Manipulation et entretien de la tronçonneuse à chaîne pour le travail du bois
- Cours de premier secours ainsi que des refresh pour les bases BLS-AED.
- Cours d'arrimage.
- Cours de travaux en hauteurs.
- Permis de Nacelles (plateformes élévatrices mobiles de personnes).

PASEC

Le nouveau PASEC (parcours sécurité) va bientôt être remis en activité. Nous communiquerons les informations relatives à cette priorité sécuritaire. Un vœu : retrouver la participation des entreprises, si importante, d'avant la pandémie !

HAUSSE DES PRIX ET DIFFICULTÉS D'APPROVISIONNEMENT

L'APPEL AUX AUTORITÉS POLITIQUES NEUCHÂTELOISES !



AU MOIS D'AVRIL, AVEC BEAUCOUP D'AUTRES ASSOCIATIONS PATRONALES, LA FNE A TIRÉ LA SONNETTE D'ALARME. AVEC DES MOTS BIEN PRÉCIS ET UNE MISSIVE LOURDE DE CONSÉQUENCES ET D'ACTUALITÉS BRÛLANTES.

En effet, plus personne ne l'ignore aujourd'hui, la pandémie, la guerre et les crises tous azimuts rendent la vie dure aux chefs d'entreprise. Les marchés de matériaux de construction et de l'acier s'affolent, les coûts de l'énergie atteignent leur paroxysme, les sources d'approvisionnement n'existent bientôt plus : la coupe est pleine et les circonstances passées sont réellement aggravantes pour les métiers de la construction et du génie civil, pour l'économie et pour l'emploi.

Aux grands maux les grands remèdes ? La FNE a osé le proverbe français pour proposer aux autorités politiques neuchâtelaises d'entrer en matière sur plusieurs propositions et revendications professionnelles. Tout a commencé par une injonction :

- Ne recourez pas au blocage des variations de prix des matériaux; une telle posture représenterait une charge et un risque financiers insoutenables pour les entreprises du gros œuvre. Un conseil : recourez plutôt aux dispositions de la norme SIA 118 (art. 64ss). Dans les contrats en cours de

négociation, elles trouveront sans doute aucun leurs pleines justifications.

Et la FNE d'enchaîner :

- Pour les contrats en vigueur, les présentes circonstances de crises majeures constituent une modification imprévisible, exceptionnelle et probablement temporaires des conditions d'exécution. Ces mêmes circonstances justifieraient à tout le moins de réévaluer la rémunération versée à l'entrepreneur, et cela même s'il existe des dispositions qui excluraient l'adaptation au renchérissement du prix de vente de l'ouvrage. Tous les patrons britchons sont là en présence de cas de force majeure.

Enfin, en guise de conclusion, la FNE rappelait les dispositions de la KBOB, acronyme bien connu des professionnels de la construction :

- Une variation du coût total des matériaux et autres sources d'énergie de plus de 5% sur six mois après la date de remise d'une offre est par ailleurs considérée comme extraordinaire et fonde l'octroi à une indemnisation rétroactive en faveur de l'entrepreneur. Cette recommandation émane de la KBOB du 31 mai 2021.

Pour conclure, la FNE requérait des partenaires publics et parapublics ouver-

ture et bienveillance nécessaires, aussi bien dans la préparation des futurs appels d'offres que dans l'examen des requêtes de réévaluation des prix. Elle prônait avec force la recherche de solutions propres à maintenir un équilibre contractuel idoine pour l'ensemble des parties prenantes au marché de la construction et du génie civil.

Bien sûr, la FNE n'est pas prophète. Elle laisse le temps courir et prie des deux mains pour que revienne la paix dans le monde !

LA RÉPONSE DE L'ÉTAT!

Elle est tombée le 18 mai 2022. Elle rencontre totalement l'adhésion de la FNE.

En gros, le gouvernement neuchâtelais est pleinement conscient des prix actuels de certains matériaux. Il s'engage à les interpréter à la lumière de leur évolution. Dans ce contexte, les recommandations émises par la KBOB seront suivies de manière pragmatique.

LE COIN DES RH

LES NOUVEAUTÉS EN 2022

POUR EXEMPLE...

REVÊTEMENTS BITUMINEUX

Le prix du bitume (70/100) a plus que doublé (facteur 2,3). La teneur en bitume des revêtements est d'environ 5%. Renchérissement des revêtements également en raison de la hausse des prix de l'énergie d'environ 22%.

ACIER D'ARMATURE

En mars 2022, les usines ont déjà corrigé trois fois les prix. Garanties de prix pour un maximum d'un mois. Selon l'ASCA, la disponibilité n'est pas assurée. Renchérissement d'environ 115%.

PANNEAUX ISOLANTS

Les prix de panneaux isolants en plastique ont augmenté davantage que les prix des panneaux en laine minérale. La disponibilité étant toujours garantie, il n'y a actuellement aucun délai de livraison.

Hausse des prix:

- Panneaux en polystyrène XPS 46 %
- Panneaux en polystyrène EPS 43 %
- Laine de roche 13 %
- Laine de verre 7,5 %

MATÉRIAU DE COFFRAGE

Panneaux de coffrage: Renchérissement de 40 % à 65 %, en plus de délais de livraison très longs (de 3 à 6 mois).

Poutrelles de coffrage: entre 35 % et 65 % selon le fabricant, délais de livraison de 1 à 3 mois.

TRANSPORTS

L'évolution du renchérissement dans le secteur des transports a été dominée par les trois facteurs suivants: le prix du diesel +37 %, la classification des catégories euro 4 et 5 et la hausse des frais de personnel. Il en résulte une hausse des prix de transport d'environ 8%.

BRIQUES

La hausse des prix s'élève à environ 10 - 12%. Environ un tiers des coûts de fabrication sont liés aux coûts de l'énergie. C'est pourquoi il faut s'attendre à d'importantes hausses des prix. Une nouvelle hausse des prix est attendue au 1^{er} avril 2022. Il faut également s'attendre à des pénuries d'approvisionnement pour les produits importés en raison de la réduction des volumes de production.

AVEC L'ANNÉE 2022, TROIS THÈMES FONT LA UNE AU SEIN DES ENTREPRISES ET DES DIRECTIONS DES RESSOURCES HUMAINES.

- 1. L'Ordonnance sur les travaux de construction** est entrée en vigueur le 1^{er} janvier. Elle a force obligatoire. Tous les membres ont reçu les documents idoines pour l'appliquer à la lettre.
- 2. Depuis 1^{er} janvier, avec une ratification paritaire (FNE/Unia), les entreprises du gros œuvre doivent désormais indemniser les chauffeurs d'un véhicule d'entreprise.** Nous publions ici l'essentiel de la mesure. « *Dès 2022, les chauffeurs d'un véhicule d'entreprise devront être indemnisés pour la totalité du temps de déplacement dès la 1^{ère} minute, au tarif normal du salaire de base individuel, sans supplément. Sont réservés les cas où les travailleurs utiliseront uniquement le véhicule d'entreprise pour leur usage individuel.* »
- 3. La rémunération des apprentis** évolue. A l'unanimité, les membres du Comité de la FNE recommanderont désormais une légère adaptation, à mettre en place dès le mois d'août 2022. Ce qui changera :

- Dès l'engagement, les apprentis percevront 6 francs par heure ou 1'056 francs par mois. La notion des trois premiers mois du contrat payés jusqu'ici 500 francs par mois est déclarée caduque. Unia a ratifié la proposition d'amélioration de la FNE.

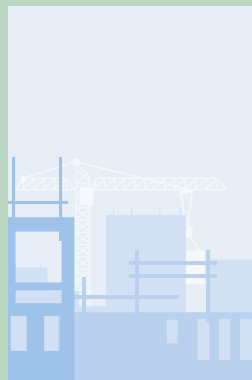
1^{ÈRE} ANNÉE	Fr. 6.- /heure	Fr. 1'056.- /mois
2^E ANNÉE	Fr. 8.- /heure	Fr. 1'408.- /mois
3^E ANNÉE	Fr. 12.- /heure	Fr. 2'112.- /mois.

CONTRÔLE DES CHANTIERS

LES PARTENAIRES METTENT LE PAQUET !



Samuel Tissot, nouveau collaborateur de l'ANCCT. Il commencera son activité le 1^{er} août 2022. Bienvenue!



Emmanuelle Clerc



RIEN DE PLUS JUSTE QUE DE PROMOUVOIR LA CONCURRENCE LOYALE SUR LES CHANTIERS ! DANS CETTE PERSPECTIVE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE, L'ANCCT* MET LE PAQUET CHAQUE ANNÉE POUR CONTRÔLER ET CONSEILLER LES ENTREPRISES ET LES TRAVAILLEURS OCCUPÉS SUR LE TERRAIN AU QUOTIDIEN.

L'investissement annuel s'élève à quelque 400'000 francs. Ce montant couvre les charges salariales et financières des trois personnes engagées à plein temps en qualité de contrôleur des chantiers. L'argent provient des fonds paritaires du gros œuvre, du second œuvre et des contributions perçues auprès des entreprises du secteur des échafaudages et du secteur du nettoyage, au sens général du terme. Le siège administratif est à Colombier, sous le toit du bâtiment de la FNE.

LE RÉSUMÉ DES COÛTS RÉPARTIS POUR LE CONTRÔLE DES CHANTIERS

Gros œuvre	30.62%	120'308.00
Menuiserie	32.91%	129'303.00
Peinture	16.46%	64'652.00
Technique du bâtiment	9.38%	36'843.00
Construction métallique	1.88%	7'384.00
Electricité	8.75%	34'369.00
TOTAL	100.00%	392'859.00

UNE NOUVELLE CHEFFE POUR L'ÉQUIPE DES CONTRÔLEURS !

A COMPTER DU 1^{ER} JUIN ÉCOULÉ, MME EMMAUELLE CLERC A ACCÉDÉ AU POSTE DE COORDINATRICE DE L'ÉQUIPE DES CONTRÔLEURS DES CHANTIERS BASÉE À COLOMBIER À L'ENSEIGNE DE L'ANCCT (ASSOCIATION PARITAIRE – FNE & UNIA).

Mme Clerc est en place depuis 2019. Auparavant, pour le compte d'une grande régie immobilière neuchâteloise, elle a exercé le métier de gérante d'immeubles, une riche expérience professionnelle qui lui a permis d'appréhender le monde de la construction, gros œuvre et second œuvre tout à la fois.

Ajoutons au parcours de cette énergique trentenaire, originaire du canton de Neuchâtel, une autre corde à l'arc de son développement personnel : elle est au bénéfice d'une attestation en qualité de formatrice d'apprentis.

*Association Neuchâteloise pour le Contrôle des Conditions de Travail

TRAVAIL DE NUIT

LA FIN D'UNE CHICANE



AFIN DE RÉDUIRE LE RISQUE D'ACCIDENTS POUR LES TRAVAILLEURS ET LES USAGERS DE LA ROUTE SUR LES ROUTES NATIONALES FORTEMENT FRÉQUENTÉES, DE NOMBREUX TRAVAUX DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉS DE NUIT ET PARFOIS LE DIMANCHE. POUR LES ENTREPRISES, C'EST UNE CONTRAINTE ET DES OBLIGATIONS ADMINISTRATIVES CONSÉQUENTES.

Par bonheur et depuis huit mois dans ce domaine bien précis, la Confédération a fini par reconnaître les requêtes incessantes des patrons suisses en général, neuchâtelois en particulier, toujours en lutte contre les tracasseries et le fonctionnarisme.

Un nouvel article (art. 48, OLT 2) est entré en vigueur et désormais les entreprises de construction et d'entretien sont libérées de l'obligation de solliciter une autorisation pour certains travaux de nuit. Cela concerne les travaux d'exploitation, d'entretien, d'élargissement et de renouvellement des routes nationales, qui sont en rapport direct avec des tunnels, des galeries et des ponts, dans la mesure où ces travaux de nuit sont nécessaires pour des raisons de sécurité.

En revanche, le travail du dimanche sur de tels chantiers ainsi que le travail de nuit et du dimanche sur tous les autres chantiers routiers demeurent soumis à l'obligation de solliciter une autorisation. S'agissant des remises en état et des élargissements de routes à fort trafic, l'indispensabilité du travail de nuit et du dimanche est présu- mée.

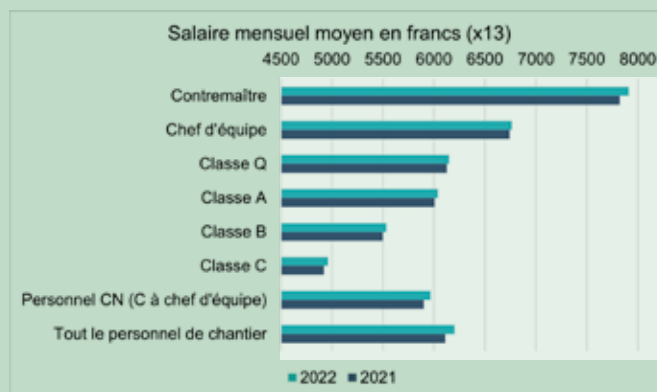
ENQUÊTE SSE

LES SALAIRES SUISSE SUR LES CHANTIERS

LE SALAIRE MOYEN DES TRAVAILLEURS DE LA CONSTRUCTION EN 2022 SE CHIFFRE À 6'204 FRANCS PAR MOIS, SOIT 80'652 FRANCS PAR ANNÉE.

Les salaires du personnel de chantier ont augmenté de 1,5 % par rapport à 2021. Cette hausse ne s'explique pas par une augmentation générale des salaires, mais par la récompense des bonnes performances individuelles du personnel de chantier. Comme la croissance salariale dépasse le taux d'inflation de 0,6% en 2021, le pouvoir d'achat a augmenté. Les salaires réels avaient déjà augmenté dans les années précédentes.

Plusieurs métiers du secteur principal de la construction varient en termes de responsabilité, de performance et de salaire. Le salaire des auxiliaires de la classe de salaire C se chiffre à 4'959 francs par mois, celui des maçons CFC de la classe de salaire Q à 6'148 francs et celui des contremaîtres à 7'908 francs. Le salaire moyen suisse du personnel de chantier est de 6'204 francs. À l'instar du coût de la vie, les salaires varient d'un canton à l'autre, les salaires vont de 5'677 francs à 6'434 francs.



Hors primes et indemnités.

Source: Enquête de la SSE sur les salaires 2022

RÉTROSPECTIVE ANNUELLE DE LA CONJONCTURE

LA CONSTRUCTION RESTE
UN PILIER EN SUISSE
**LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION
RESSORT DE LA PANDÉMIE DE
CORONAVIRUS COMME PILIER
IMPORTANT POUR LA SUISSE.**

En 2021, le chiffre d'affaires du secteur principal de la construction a atteint 23,1 milliards de francs (+4,5%). L'emploi dans la branche a retrouvé son niveau d'avant la crise. Telles sont les données communiquées par la Société Suisse des Entrepreneurs lors de sa conférence de presse annuelle sur la conjonc-

ture dans la construction. La SSE a en même temps présenté pour la première fois en détail aux médias son plan d'action «Offensive de modernisation du parc immobilier». Pour atteindre les objectifs climatiques 2050, le rythme des assainissements devra tripler. Les bâtiments neufs de remplacement font partie intégrante de l'économie circulaire. Comparés aux anciens bâtiments, ils réduisent nettement la consommation d'énergie et les polluants. Par ailleurs, la densification préserve

les sols. L'indice de la construction élaboré avec le Crédit Suisse indique que le chiffre d'affaires pourrait progresser d'environ 2% en 2022, ce qui s'explique toutefois aussi en partie, comme en 2021, par la hausse des prix des matériaux. Ces derniers restent un important facteur d'incertitude.

SECTEUR PRINCIPAL DE LA CONSTRUCTION
**UN CHIFFRE D'AFFAIRES EN
HAUSSE DE 4,5%, QUI ATTEINT
23 MILLIARDS DE FRANCS**

Croissance justifiée par les effets de rattrapage de la pandémie et le renchérissement des prix des matériaux de construction.

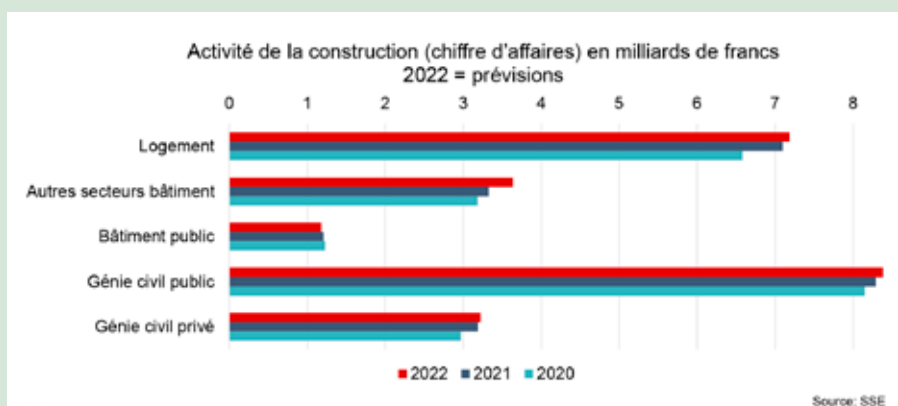




INDICE DE LA CONSTRUCTION:

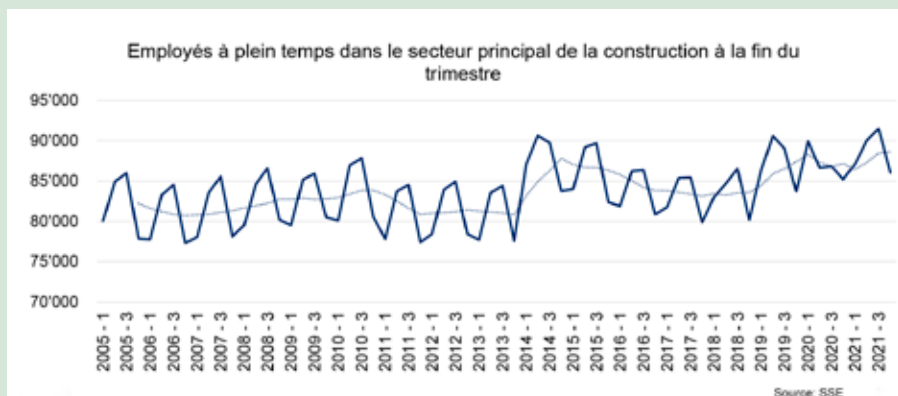
LE CHIFFRE D'AFFAIRES DEVRAIT AUGMENTER DE 2,1% EN 2022 POUR ATTEINDRE 23,6 MILLIARDS DE FRANCS

Les augmentations de prix vont continuer d'influencer le chiffre d'affaires en 2022.



L'EMPLOI RETROUVE SON NIVEAU D'AVANT LA CRISE

Niveau le plus haut atteint à la fin du 3e semestre 2021 avec 91 500 employés. De nombreux emplois ont pu être maintenus et de nouveaux ont été créés.



MARCHÉS PUBLICS

LE TEMPS EST VENU DE VALORISER LES COMPÉTENCES TECHNIQUES ET SOCIALES DES ENTREPRISES

L'ACCORD INTERCANTONAL SUR LES MARCHÉS PUBLICS (AIMP) ET LA LOI CANTONALE SUR LES MARCHÉS PUBLICS SONT EN RÉVISION DEPUIS LE SECOND SEMESTRE DE L'ANNÉE ÉCOULÉE.

Consultée, la FNE a bien sûr élargi le débat pour apporter à l'Etat et aux parlementaires des réponses actuelles aux défis actuels. Economie, écologie, formation des jeunes, plausibilité des prix déposés lors d'appels d'offres : les enjeux sont importants et la future Loi cantonale sur les marchés publics devrait correspondre aux attentes des entrepreneurs.

Nous résumons à l'essentiel les souhaits de la FNE que nous avons portés jusque vers les autorités de la République au mois de novembre 2021.

AIMP – FORCE OBLIGATOIRE DANS TOUTE LA SUISSE

Avec ses 65 articles, l'AIMP nouveau est un texte clair, complet, qui répond aux requêtes des entrepreneurs de notre pays. La FNE en approuve les principes ; elle apprécie en particulier la reconnaissance par le pouvoir adjudicateur des qualités des soumissionnaires : les compétences avant les prix, les prestations avant le rabais ! Les progrès sont indiscutables et rencontrent notre

adhésion. A noter que l'AIMP est en consultation dans tous les cantons suisses. Il entrera en vigueur une fois que la majorité des cantons l'aura adopté. En terres neuchâteloises, il pourrait faire débat après l'été au Grand Conseil.

LOI CANTONALE SUR LES MARCHÉS PUBLICS

La FNE a des espérances, des vœux, des volontés d'inscrire dans cette future nouvelle loi l'essentiel des réalités du terrain. Sa première intention : faire reconnaître aux Autorités la qualité des entreprises neuchâteloises.

Dans cette perspective, elle demande expressément, dans un préambule par exemple, un renforcement de l'engagement de principe qui est celui pour le pouvoir adjudicateur de tout mettre en œuvre pour choisir, lors de l'adjudication d'un marché public, les entreprises qui présentent les meilleures qualités et les meilleures références pertinentes, dans le respect des dispositions conventionnelles et qui promeuvent la formation professionnelle initiale ou continue et qui répondent pleinement aux critères sociaux.

Plus loin, la FNE souhaite l'introduction d'une nouvelle exigence dans les

conditions de participation :

- que les travailleurs des adjudicataires portent un badge, en l'occurrence la carte professionnelle suisse et paritaire délivrée par un organe reconnu des partenaires sociaux à l'échelon national ;
- cette carte officielle prouve que les employeurs respectent toutes les dispositions conventionnelles et qu'elles sont, de surcroît, régulièrement contrôlées par les instances paritaires cantonales.

DANS LA PROCÉDURE DE GRÉ À GRÉ

Pour la procédure de gré à gré, pour promouvoir l'importance de la formation et du perfectionnement professionnels, la FNE propose que le pouvoir adjudicateur soit expressément encouragé à s'engager à recourir aux prestations d'une entreprise formatrice. Il s'agirait pour le moins d'une belle reconnaissance pour les entreprises qui sont engagées à la valorisation des métiers par le contrat-formation.

FIABILITÉ DU PRIX

On le sait, la sous-enchère a pignon sur rue dans le canton de Neuchâtel. Les marges de rentabilité sont moindres pour les entreprises frappées de plein fouet par un marché exacerbé par la concurrence à outrance !

FONDATION POUR LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS DU CPMB

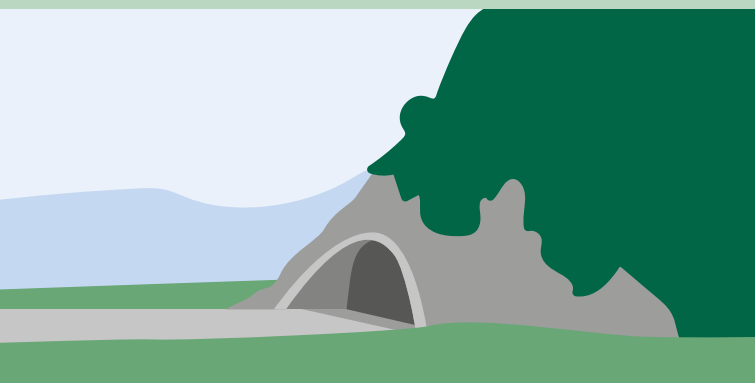
LES PREMIÈRES SOUMISSIONS SONT PARTIES !

**HORS DE QUESTION DE NE PAS ENTREtenir CHAQUE ANNÉE
LES BÂTIMENTS DU CPMB RÉNOVÉS ENTRE 2012 ET 2015
POUR UN COÛT TOTAL DE 31,6 MILLIONS DE FRANCS !**

Pour conserver la valeur de tous les murs du CPMB à Colombier, la Fondation va consacrer chaque année et jusqu'en 2041 quelque 300'000 francs.

Les entreprises du gros œuvre et du second œuvre ont d'ores et déjà reçu les premières soumissions. Objectif : attaquer cet été et en priorité la rénovation du bâtiment A, le bâtiment administratif qui n'était d'ailleurs pas concerné en 2012 par le crédit d'investissement voté par le Grand Conseil de l'époque. Peinture, sols, plafonds, portes et murs : il y aura du monde et de l'effervescence à Colombier pendant que les apprentis seront en vacances...

Pour rappel, l'an passé déjà, la Fondation avait ouvert des chantiers, avec la collaboration du Service des bâtiments de l'Etat qui avait mis les projets en musique pour colmater ici ou là les premières brèches ouvertes par l'usure du temps.



La FNE propose de changer la culture d'adjudication aux quatre coins de la République pour mettre en place une procédure ouvertement axée sur la qualité des entreprises. Pour notre Fédération, il est fondamental d'encourager les Autorités à faire en sorte que, réellement, en rapport avec le critère prix, au-delà du prix nominal, le dictat de l'offre la moins chère soit clairement relativisé au travers de la plausibilité de l'offre. Cela est très important, notamment dans le cadre de projets relativement complexes.

CONCLUSIONS

Notre Fédération appuie sans réserve toute adaptation législative qui permettra aux entreprises de faire valoir leurs qualités et leur compétitivité sur le territoire national. Le temps est venu de valoriser les compétences techniques et sociales des entreprises en lieu et place du seul prix des prestations. La nouvelle législation cantonale devrait ainsi préconiser une utilisation des deniers publics qui comportent des effets économiques, écologiques et sociaux durables.

LE CONSEIL DE FONDATION

Président

Jean-Claude Baudoin (FNE)

Secrétaire

Olivier Schmid (Etat de Neuchâtel)

Membres

Philippe Donner (Etat de Neuchâtel)

René Lochmatter (coopté)

Pierre Schnegg (FNSO)

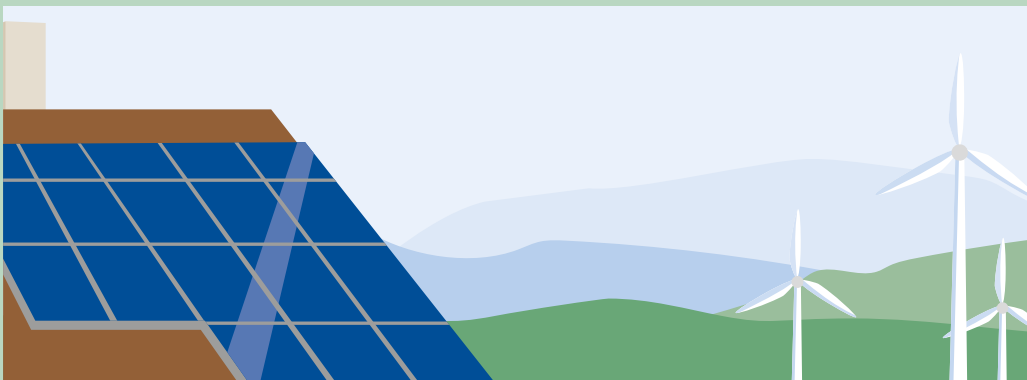
Jacques Besancet (FNSO) (Dès le 1^{er} août 2022)

EN DIRECT AVEC LE GOUVERNEMENT

« FINI LE PARADOXE NEUCHÂTELOIS » !



Laurent Favre



LA FNE EST LE PREMIER PARTENAIRE DE L'ÉTAT LORSQU'IL S'AGIT DE CONSTRUIRE L'AVENIR. ELLE RENCONTRE RÉGULIÈREMENT LE MINISTRE DU TERRITOIRE, DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE, DES ROUTES, DES BÂTIMENTS, DES COURS D'EAU ET ON EN PASSE. LE DIALOGUE EST DIRECT, LA CONFIANCE TOTALE.

Pour ce rapport 2021, Laurent Favre, président du Conseil d'Etat jusqu'à la fin du mois de mai 2022, répond aux sollicitations.

Le plan climat, dévoilé au mois de février, c'est un peu de l'équilibrisme ?

LF – Pour éviter toute position dogmatique, l'Etat doit viser l'équilibre. Il doit aussi veiller à ne pas brûler les étapes, tracer sa route pas à pas. Bien sûr, il y a deux mondes politiques à contenter : le plus petit juge encore insuffisant l'effort de réduction des gaz à effets de serre. Et le plus grand, en Suisse et en juin 2021, avait carrément refusé la Loi sur le CO₂, sorte de figure d'épouvantail il y a une année à peine. Des dépenses sont prévues dans le cadre de l'objectif climatique. Quelque 22 millions de francs sur cinq ans. Elles seront comptées et proportionnelles à nos moyens financiers, encore diminués du poids du déficit

structurel de l'Etat. Pour rappel, l'objectif à long terme est conforme aux objectifs helvétiques et internationaux : atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050.

La croissance qualitative est sur toutes les lèvres...

LF – Oui, et c'est juste ! Pour l'atteindre, le Conseil d'Etat veut renforcer les conditions cadres de l'économie neuchâteloise, mais aussi l'ancrage et la domiciliation de contribuables dans la République. Les développements économique et démographique doivent aller de pair. Fini le paradoxe neuchâtelois, pas de région dortoir ni de région atelier, mais des régions dans lesquelles travailler et vivre se conjuguent pour renforcer la qualité de vie ainsi que la vitalité de nos villes et villages. Même si la mobilité est un facteur de réussite socio-économique, la « pendularité » ne peut pas être un but en soi, bien au contraire.

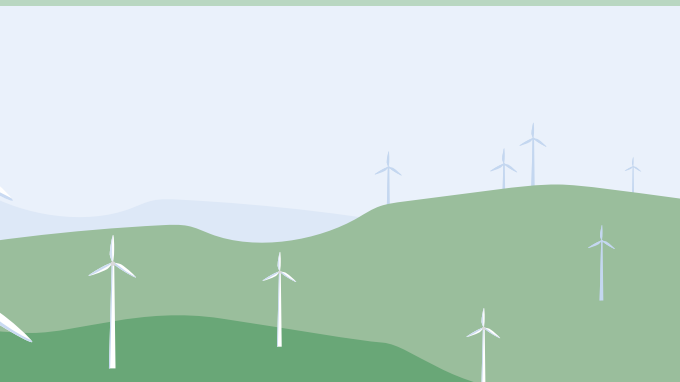
C'est quoi une croissance qualitative ?

LF – Une croissance qualitative, c'est générer de la valeur ajoutée en réduisant l'empreinte carbone de nos activités pour atteindre la neutralité carbone en 2050. Au-delà du défi climatique, la situation géopolitique confirme notre volonté de réussir le

tournant énergétique, de fortement réduire notre dépendance au pétrole et au gaz, de progresser encore en matière d'efficacité énergétique et d'exploiter enfin nos potentiels de production renouvelable locale par le biais notamment d'une offensive dans le photovoltaïque, l'éolien et les chauffages à distance. L'approvisionnement énergétique des ménages et des entreprises neuchâteloises sera assurément un défi majeur des prochaines années et décennies en Suisse.

Et les investissements ?

LF – Afin de renforcer son attractivité, le canton doit aussi entreprendre les investissements nécessaires pour moderniser ses infrastructures, élever le standing de son patrimoine bâti et ainsi mieux promouvoir la domiciliation des personnes et l'accueil de nouveaux acteurs économiques. En matière de fiscalité, toute velléité cantonale d'alourdir l'imposition directe des personnes est à combattre. Le vote négatif du souverain neuchâtelois du 15 mai écoulé sur l'initiative des populistes d'augmenter l'imposition sur la fortune renforce encore nos convictions. L'offre de prestations publiques dans les domaines de la formation, de la culture, du sport, de la mobilité ou encore de la santé est taillée pour un canton de



quelque 190'000 à 200'000 habitants ! La situation financière de nos communes et du canton ne sera pas tenable sur la durée avec la déprise démographique que nous avons connue jusqu'en 2020. Attractivité et durabilité sont bel et bien les maîtres mots de territoires à forte qualité de vie et à finances robustes.

VOTATION POPULAIRE AU MOIS DE NOVEMBRE 2021

PLUS DE 77% EN FAVEUR DE LA H18 : UN PLÉBISCITE !

Heureuse nouvelle, Noël avant l'heure : la joie neuchâteloise politique et économique était dense au mois de novembre de l'année 2021 ! En effet, les Neuchâteloises et les Neuchâtelois venaient de dire « **OUI** » au « Contournement est de La Chaux-de-Fonds par la route principale H18 ».

Le crédit de 186 millions de francs, il faut s'en souvenir, a été accepté par la population à 77,12% (49'233 « oui » contre 14'607 « non »). Le souverain a suivi ainsi les recommandations unanimes du Conseil d'Etat, celles aussi de la majorité des partis politiques, du Grand Conseil, des milieux environnementaux et économiques.

Ce plébiscite de la population neuchâteloise permettra de réaliser cette importante route de contournement et de décharger le centre de la ville de La Chaux-de-Fonds du trafic de transit. Cet investissement stratégique sera non seulement déterminant dans l'amélioration de la mobilité, de l'espace urbain et de la qualité de vie de la Ville de La Chaux-de-Fonds, mais il produira également de fortes retombées positives sur l'emploi, l'économie neuchâteloise et l'attractivité résidentielle des Montagnes neuchâteloises. Cette future réalisation s'inscrit pleinement dans la stratégie Neuchâtel Mobilité 2030 et dans le programme de dynamisation des Montagnes neuchâteloises et du canton.

C'est avec le cœur sur la main que la FNE a accompagné les majorités politiques qui ont signé l'an passé un succès d'estime et une volonté consensuelle jamais démentie tout au long de la campagne.

ATTRACTIVITÉ ET DOMICILIATION

LES BELLES DYNAMIQUES DE LA RÉPUBLIQUE



Laurent Kurth



LE CANTON CHANGE. LE CANTON ENTREPREND. LE CANTON EST PLUS FORT QU'AVANT. NOUS LE MESURONS CHAQUE JOUR ET LE CONSEILLER D'ÉTAT LAURENT KURT LE CONFIRME LORS DE CHACUNE DE SES VISITES À COLOMBIER.

Le mot clé du gouvernement ?

LK – La réforme, les réformes ! Elles animent le Château. La vie du Conseil d'Etat est une suite de folles

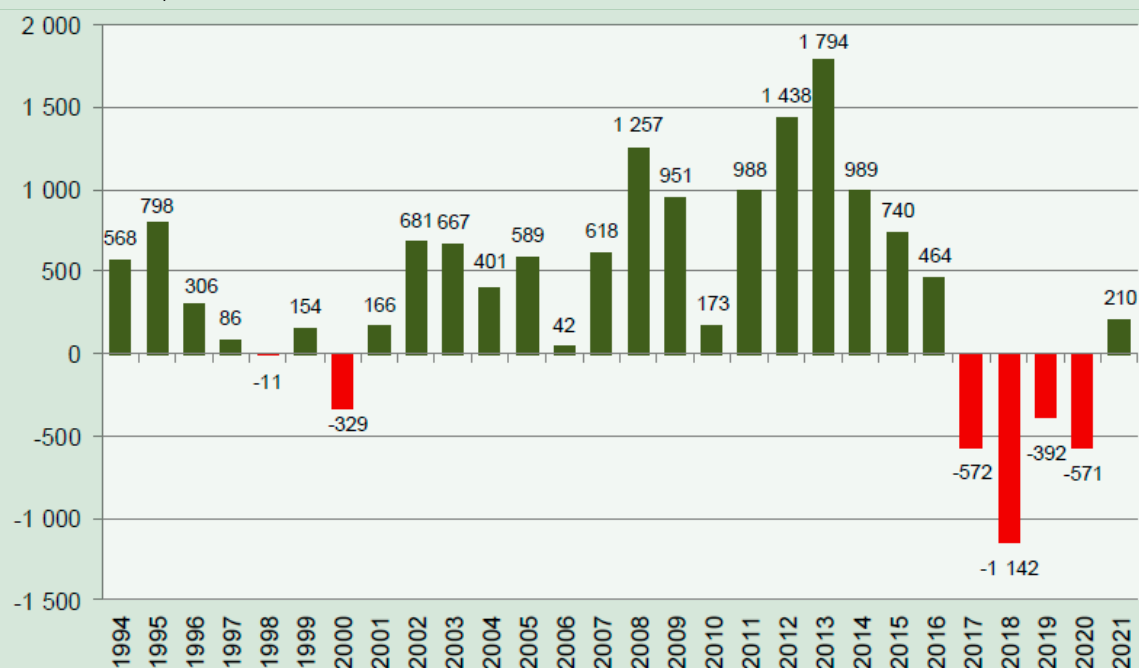
journées de travail, de minutes effrénées et d'alliances avec tous les partenaires pour remporter des victoires. Avec l'administration, avec les communes, avec les forces économiques du canton, nous montons à tous les créneaux. Aujourd'hui, pour gagner, il faut être inventif, réactif, expert dans l'art de saisir les opportunités pour faire grandir notre République.

Quelques succès à mettre en évidence ?

LK – Une moisson ! Je cite ici la réforme des institutions avec le regroupement et l'optimisation de multiples services publics en mains communales et cantonales, celle des communes qui fusionnent, la disparition des districts et le principe « Un canton un espace » appliqué à l'élection du Grand Conseil.

RAPPEL DU CONTEXTE – SITUATION DÉMOGRAPHIQUE

Population résidente permanente, variations annuelles de 1994 à 2021, canton de Neuchâtel



NOUVELLES DU FRONT



Plus loin, il faut se réjouir de la modernisation en cours des infrastructures dans beaucoup de domaines, notamment sur le plan de la mobilité mais aussi celles, publiques, qui permettent des regroupements au sein de l'administration. Nous avons aussi des projets de construction, du neuf pour abriter à futur les archives cantonales ou d'autres centres d'entretien routier. Sans oublier bien sûr les réformes fiscales, celle qui a maintenu Neuchâtel parmi les cantons les plus attractifs pour le développement des entreprises et celle qui a permis à notre canton de rejoindre le peloton lorsqu'on aborde le thème de l'imposition des personnes physiques.

Vous avez l'air plus déterminé que jamais...

LK – Avec l'ensemble du gouvernement, nous menons les réformes dans un excellent climat de confiance et nous travaillons dans une logique de partenariat : c'est la clé du succès !

Notre canton n'a plus ni complexe ni frein : il peut mettre à la une sa formidable qualité de vie et son attractivité, entre urbanité et nature, dans des espaces très proches.

Un vœu d'avenir, une espérance ?

LK – Que notre canton se lève, qu'il gagne sur tous les fronts ! Une espérance ? Que La Chaux-de-Fonds, en 2025, devienne la première capitale culturelle du pays pour mettre en valeur et à l'honneur la créativité et la convivialité particulières de la grande ville des Montagnes neuchâteloises.

UN ACTIONNAIRE UNIQUE AUX GENEVEYS-SUR-COFFRANE

F. Bernasconi & Cie SA est reprise en date du 28 septembre 2021 par le groupe français MAÏA, qui en devient l'actionnaire unique.

MAÏA, groupe familial et indépendant basé à Lyon, est un acteur historique de la construction d'ouvrages techniques. Son pôle Maïa Infrastructures déploie ses activités dans la réalisation d'infrastructures partout en France, dans les domaines du génie civil, des ouvrages d'art, des travaux ferroviaires et des travaux spéciaux.

L'acquisition de F. Bernasconi & Cie SA s'inscrit dans la volonté de développement du Groupe Maïa, qui intègre également d'autres métiers au sein de ses pôles Energie et Immobilier.

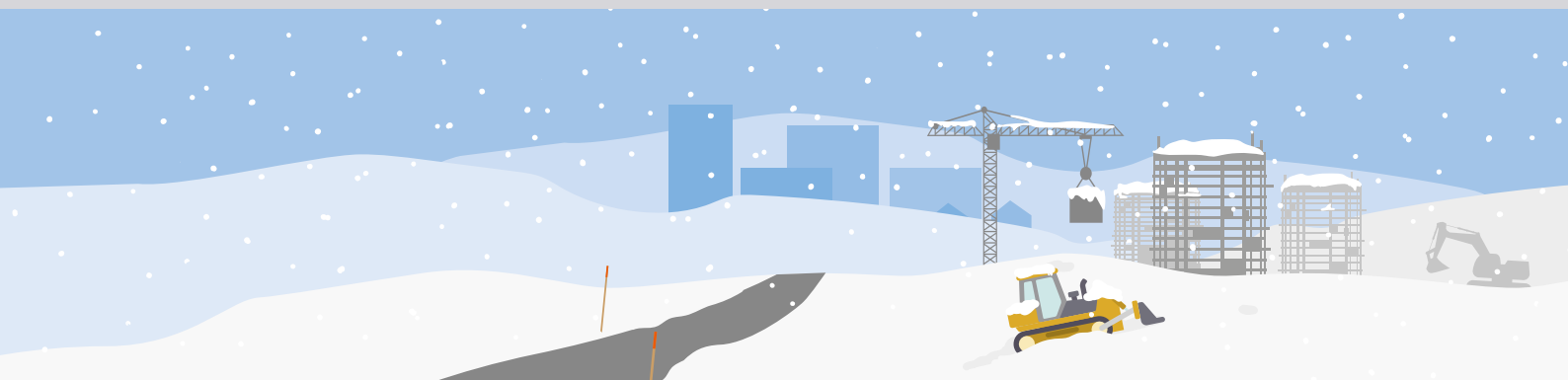
CHANGEMENTS ET TRANSITIONS

Les sociétés Marti Travaux Spéciaux Neuchâtel SA, Parietti & Gindrat SA et Pro Routes SA ont fusionné l'an passé avec la société Marti Arc Jura SA, Cornaux.

E. BÜHLER & FILS SA fait désormais partie du groupe Holcim Schweiz AG.

FONDS DE SECOURS HIVERNAL INTERNEB

LÉGÈRE HAUSSE DES PRESTATIONS EN FAVEUR DES ENTREPRISES



TRAVAIL INTENSE SUR LES CHANTIERS, TRAVAIL MOINS DENSE DANS LES BUREAUX DE COLOMBIER!

La saison 2022 du Fonds paritaire de secours hivernal n'entre pas vraiment dans le petit livre des grands records. Certes, nous constatons une légère hausse des prestations par rapport à

2020, année pandémique, mais rien de réellement affolant à l'heure où le mot « reprise » est sur toutes les lèvres.

Douze entreprises ont fait valoir leur droit auprès d'InterNeb, neuf en 2020. Pour un montant total de quelque 260'000 francs en chiffres

arrondis tout au long des 72 jours ouvrables entre janvier et avril écoulés.

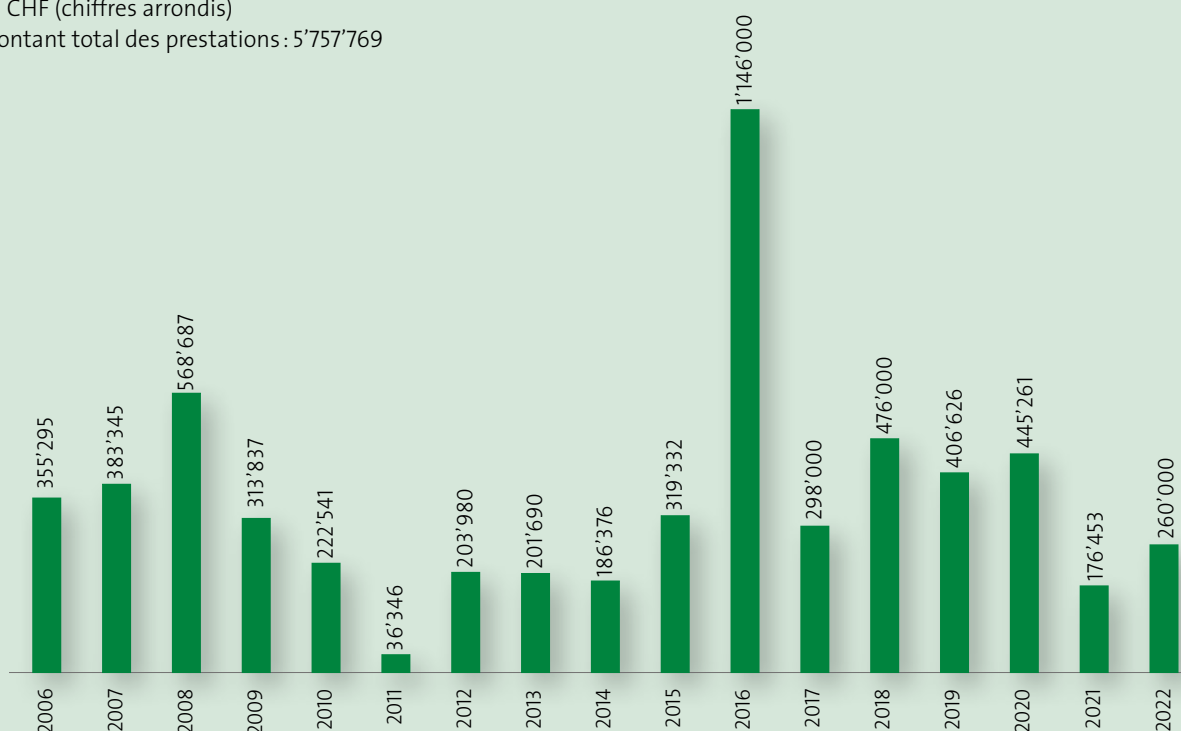
Pour mémoire, une mesure prise en 2020 perdue. Nous la résumons comme suit :

- les entreprises qui n'auront pas recouru à InterNeb en 2022 verront

MONTANTS DES PRESTATIONS PAYÉES DE 2006 À 2022

En CHF (chiffres arrondis)

Montant total des prestations : 5'757'769



COUP DE CHAPEAU DE LA FNE

44 ANS SUR LES CHANTIERS !



Dominique Conti

MINUTE ORIGINALE ET ÉMOUVANTE LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU MOIS D'OCTOBRE 2021 AU SPORTING À COLOMBIER.

En effet, la FNE a remis un diplôme de vétéran à Dominique Conti pour honorer son remarquable parcours professionnel.

En résumé :

- **44 ans sur les chantiers** au sein de l'entreprise S. Facchinetti SA.
- **Depuis 1985** et jusqu'en 2021, tous les jours sur le terrain en qualité de contremaître.
- Fête, confetti et serpentins en 2021 quand sonnent ses **60 printemps** ! Dans la construction, à 60 ans, on peut partir le cœur léger pour profiter d'une retraite anticipée. A présent, Dominique Conti le sait mieux que personne.

leurs charges baisser en 2023. Quelle baisse et de combien ?

- 0,2 % à payer au lieu de 0,3 % de leur masse salariale. Beaucoup d'entreprises recevront dès lors l'année prochaine une facture bien allégée.

POUR L'ESSENTIEL, VOICI QUELQUES CHIFFRES CLÉS DE LA SAISON ÉCOULÉE...

12 Le nombre d'entreprises qui ont eu recours aux prestations InterNeb en 2021.
9
9
12

72 Le nombre de jours d'ouverture d'InterNeb en 2021.
72
57
68

260'000.00 En francs, le coût des prestations InterNeb en 2021.
176'453.00
445'261.00
406'626.00

■ Chiffres 2022
■ Chiffres 2021
■ Chiffres 2020
■ Chiffres 2019

NÉGOCIATIONS EN COURS EN SUISSE

QUELLE CONVENTION NATIONALE EN 2023 ?



LE POINT D'INTERROGATION EST ENCORE DE MISE. IL A TOUTE SA PLACE DANS UN TEXTE QUI RAPPORTE ICI LES ENJEUX ET LES VOLONTÉS DES DEUX PARTIES À LA FUTURE CONVENTION NATIONALE 2023 DU SECTEUR PRINCIPAL DE LA CONSTRUCTION, À SAVOIR LE SYNDICAT UNIA ET LA SOCIÉTÉ SUISSE DES ENTREPRENEURS.

Les négociations ont commencé au mois de février 2022. Auparavant, les parties avaient pu porter leurs revendications, en 2021 déjà, par le biais de leurs membres, travailleurs et entrepreneurs.

TROIS PRIORITÉS POUR LES ENTREPRENEURS

D'emblée, la Société Suisse des Entrepreneurs, confirme toujours et de longue date son engagement pour le partenariat social. Grâce à la déclaration de force obligatoire en effet, une telle future Convention nationale devrait toujours offrir stabilité, sécurité et des conditions de concurrence équitables.

Mais la nouvelle CN devrait être aussi, à l'avenir, plus flexible et plus simple sur trois domaines principaux :

- Des horaires de travail plus souples, moins contraignants;
- Des salaires et des charges sala-

riaux compétitifs;

- Une Convention nationale plus concise, voire raccourcie à l'essentiel.

UN ACCORD DÉJÀ !

Lors d'une première rencontre, les partenaires à la CN ont d'ores et déjà adopté une disposition qui vient d'être plébiscitée par les délégués de la SSE réunis le 5 mai à Sursee. De quoi s'agit-il ? En voici le résumé :

- Désormais, les entreprises basées dans les cantons de Genève, Neuchâtel, Tessin, Vaud et Valais seront soumises au Parifonds Bau à condition bien sûr que celles-ci ne soient pas affiliées à un fonds paritaire cantonal (le FONSOPAR en terres britoannes). Une précision : les accords cantonaux existants, relatifs à des fonds paritaires, continueront de réunir et valoriser les volontés des partenaires, à l'image de l'existence de l'Avenant neuchâtelois à la CN qui contient les dispositions du FONSOPAR.

LES REVENDICATIONS DES TRAVAILLEURS

De l'autre côté de la table, les travailleurs ont exposé leurs souhaits, par la voix syndicale d'Unia Suisse. Nous résumons les principales à grands traits.

- **Règles plus claires en cas d'intempéries** – Unia veut des critères clairs pour savoir quand suspendre le travail en cas de grosses intempéries et de fortes chaleurs.
- **Réduire la durée des journées de travail** – Unia qualifie de longues et fatigantes les journées de travail, surtout en été. Le syndicat veut les réduire.
- **Temps de déplacement entièrement payé** – Unia souhaite que le temps de déplacement soit intégralement payé. Plus encore : si le temps de déplacement est long, la durée de travail doit être ramenée.
- **Une semaine de vacances en plus** – Unia veut compenser la pression que subissent les travailleurs des chantiers. Le syndicat réclame six semaines de vacances jusqu'à 50 ans et sept après 50 ans.

LA PAIX DU TRAVAIL

La SSE et Unia Suisse poursuivent leurs discussions et négociations. Avec un souhait particulier des entrepreneurs : le respect absolu de la paix du travail prévue à l'article 7 de l'actuelle Convention nationale. C'est un élément important et la FNE y veillera dans le canton.

COMITÉ DE LA FNE

ET MAINTENANT, PLACE AUX... LOISIRS !



Pierre-Philippe Freitag

PIERRE-PHILIPPE FREITAG, GRAND SKIEUR DEVANT L'ÉTERNEL, VIENT DE RENDRE SON TABLIER AU COMITÉ DE LA FNE, APRÈS 22 ANS DE BONS ET LOYAUX SERVICES.

Un engagement sans faille envers la Fédération, en qualité de président de la Commission paritaire de la sécurité et membre de la Commission paritaire neuchâteloise depuis de longues années.

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur civil délivré en 1986 par la Haute école spécialisée de Genève, il a commencé sa vie de chantier à Bulle au sein d'un bureau d'ingénieurs.

Neuchâtelois avant tout, il est de retour au bercaïl à la fin des années 80 dans une entreprise qui était active à l'époque dans la construction d'ouvrages pour le compte de l'A5 (Littoral) et de l'A20 (Tunnels de la Vue-des-Alpes). En 2002, il rejoint l'entreprise LBG SA. Il y a peu, vingt ans plus... tard, Pierre-Philippe Freitag prend une grande décision : arrêt, retraite anticipée et cap sur les loisirs et les joies familiales ! En vrai, il bronze depuis le début de cette année. La preuve par la photographie !

CODONI SA ENTREPRISE DE MAÇONNERIE

JEAN-BAPTISTE CODONI DANS LES COEURS !



Jean-Baptiste Codoni

ON LE SAVAIT ATTEINT DANS SA SANTÉ DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES. MAIS JUSQU'AU BOUT, AVEC COURAGE, GRÂCE À SON ÉPOUSE, SA FAMILLE ET SA CHIENNE DÉSY, JEAN-BAPTISTE LE PATRIARCHE A PU RESTER À LA MAISON JUSQU'À SON DERNIER SOUFFLE OU PRESQUE.

Il était l'ami de tous les entrepreneurs. Tout au long de son parcours professionnel, il a su unir son aventure personnelle à l'aventure de son temps. Les membres de la Fédération Neuchâteloise des Entrepreneurs garderont de lui l'image d'un rassembleur au cœur large, aux valeurs remarquables, rassembleuses et généreuses. C'était un patron sensible à la qualité de ses hommes sur le terrain, doté d'une force de travail peu commune et animé de passions qui l'amenaient comme personne à parler de son métier.

Pour toujours, la FNE sera reconnaissante de son engagement volontaire et vigoureux. Elle lui dit adieu et le remercie de tout son travail, immense et respectable.

RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2021

DES FLEURS, DES SOURIRES, DES ÉCLATS DE RIRE : LE BONHEUR EST REVENU APRÈS LA



ON N'OUBLIERA PAS DE SÎTÔT LA SOIRÉE DU 14 OCTOBRE 2021 AU SPORTING À COLOMBIER. PLUS DE CENT CINQUANTE PERSONNALITÉS, DES ÉLUS, DES PATRONS, DES DIRECTEURS ET DES APPRENTIS RÉUNIS POUR TENIR LES ASSISES ANNUELLES DE LA FÉDÉRATION NEUCHÂTELOISE DES ENTREPRENEURS !

Des fleurs, des sourires, des éclats de rire : après deux ans de... rupture, après deux ans de silence, le bonheur est revenu après la pandémie et ses lourdes conséquences sur la vie associative.

Une assemblée au cours de laquelle Laurent Favre, président du Conseil d'Etat, a rappelé les beautés, l'attractivité et les investissements de la République. Quelques heures passées ensemble où le patron de l'OFROU d'Estavayer-le-Lac a tiré les lignes des futurs grands chantiers dans les Montagnes neuchâtelaises.

Un rassemblement des bonnes humeurs où la FNE a pu honorer quelques membres, remercier les patrons de leur engagement, adopter tous les comptes et se réjouir de la bonne santé financière de l'association.

Mieux que les mots, les images rappellent l'essentiel. Elles incitent à recommencer : ce sera le 29 juin 2022, dans les murs de la HG Commerciale à 17h00. D'ores et déjà, la FNE est à pied d'œuvre. Avec une star mondiale du tennis comme invité : Séverin Lüthi, coach de Federer et capitaine de l'équipe de Suisse de Coupe Davis.

A bientôt !

PANDÉMIE !



FNE

LES NOUVEAUX MEMBRES

LA FNE GRANDIT TOUTES LES ANNÉES. HUIT NOUVEAUX MEMBRES DEPUIS 2020 !

- ASSAINIBAT SA, Peseux (2020)
- LOPES JOAQUIM CONSTRUCTION, Bevaix (2020)
- RICARDO CARVALHO SÀRL, LA CHAUX-DE-FONDS (2020)
- NEW WORK HUMAN RESOURCES SA, Neuchâtel (2020-2021)
- BOTTERON DÉMOLITION SÀRL, Savagnier (2021)
- FP MAÇONNERIE SÀRL, Bevaix (2021)
- MASINI MAÇONNERIE GÉNIE CIVIL SÀRL, Cortaillod (2021)
- CALANI EMPLOIS SA, Neuchâtel (2021)

COMITÉ DE LA FNE

BIENVENUE À SÉBASTIEN GIROD



PAS DE PLACE VACANTE AU SEIN DU COMITÉ DE LA FNE !

En effet, l'un des deux propriétaires de l'entreprise môtisane LBG SA siège maintenant à Colombier, au cœur des dossiers et des enjeux patronaux. Bienvenue à Sébastien Girod qui a repris le flambeau de Pierre-Philippe Freitag au mois de décembre 2021.

Détenteur d'une maturité fédérale obtenue en quatre ans à l'Ecole de commerce de Neuchâtel, économiste d'entreprise certifié HEG, responsable administratif et financier de son entreprise entre 2005 à 2014, il est aujourd'hui plus actif que jamais en qualité de conducteur de travaux, et cela depuis 2014.

Le bail est prometteur et l'entrepreneur encore jeune !

APPRENTIE FNE

ALLEZ BLERTA !



NOTRE APPRENTIE EST À L'ÉPREUVE. ELLE PASSE AU MOIS DE JUIN TOUTS SES EXAMENS FINAUX. NOUS LUI TENONS LES POUCES. LA CÉRÉMONIE DE REMISE DES CFC EST PRÉVUE LE 29 JUIN, EN PLEIN APRÈS-MIDI.

Le soir du même 29 juin, elle sera parmi nous pour fêter son succès puisque nous serons tous

réunis à La Chaux-de-Fonds à l'occasion des assises printanières de la FNE qui auront lieu dans les murs de la HG Commerciale de la Métropole horlogère. Un rendez-vous à ne pas manquer.

BILAN

En CHF	31.12.2021	31.12.2020
ACTIF	1'776'311.14	1'771'557.48
ACTIF CIRCULANT	1'181'461.14	1'148'107.48
Trésorerie	950'921.14	839'774.08
Liquidités	950'921.14	839'774.08
Créances pour ventes et prestations	228'656.30	294'572.50
Envers des tiers	253'656.30	319'572.50
Correction de valeur sur créances	-25'000.00	-25'000.00
Actifs de régularisation	1'883.70	13'760.90
ACTIF IMMOBILISÉ	594'850.00	623'450.00
Immobilisations financières	7'450.00	7'450.00
Titres	7'450.00	7'450.00
Immobilisations corporelles meubles	12'400.00	16'000.00
Mobilier	12'400.00	16'000.00
Immobilisations corporelles immeubles	575'000.00	600'000.00
Immeuble FNE	1'150'000.00	1'150'000.00
Fonds d'amortissement sur immeuble FNE	-575'000.00	-550'000.00
PASSIF	1'776'311.14	1'771'557.48
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME	310'791.75	256'964.10
Dettes à court terme portant intérêt et autres à court terme	30'000.00	27'600.00
Emprunt hypothécaire	30'000.00	27'600.00
Envers des tiers	0.00	2'016.85
Passifs de régularisation	280'791.75	227'347.25
CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME	873'800.00	940'600.00
Dettes à long terme portant intérêt	603'800.00	740'600.00
Emprunt hypothécaire	603'800.00	740'600.00
Provisions	270'000.00	200'000.00
Capacité	60'000.00	60'000.00
Fonds pour la formation professionnelle	50'000.00	40'000.00
Fonds digitalisation	50'000.00	0.00
Fonds pour réserve de cotisations	50'000.00	50'000.00
Fonds d'entretien et rénovation	60'000.00	50'000.00
CAPITAUX PROPRES	591'719.39	573'993.38
Capital	573'993.38	553'525.22
Résultat de l'exercice	17'726.01	20'468.16

COMPTE D'EXPLOITATION

En CHF	BUDGET 2022	COMPTES 2021	BUDGET 2021	COMPTES 2020
PRODUITS	755 000.00	868'870.85	623'000.00	903'208.65
Cotisations	441'000.00	506'060.00	380'000.00	519'173.00
Vente tarifs	0.00	0.00	0.00	0.00
Participations assemblée générale	0.00	0.00	0.00	0.00
Indemnités, mandats paritaires	281'000.00	321'910.95	210'000.00	330'422.75
Contrat formation	30'000.00	30'000.00	30'000.00	0.00
Dons (formation professionnelle, concours,...)	3'000.00	10'822.30	3'000.00	53'513.75
Charges/ Produits financiers	0.00	77.60	0.00	99.15
CHARGES	-714'000.00	-743'245.49	-574'000.00	-676'066.85
Charges de personnel	-450'000.00	-418'536.30	-350'000.00	-456'837.20
Séances, représentation et délégations	-140'000.00	-159'177.24	-110'000.00	-109'979.45
Formation professionnelle	-20'000.00	-35'166.65	-30'000.00	-24'422.30
Promotions	-30'000.00	-25'678.75	-15'000.00	-13'998.50
Locaux	-24'000.00	-24'000.00	-24'000.00	-24'000.00
Frais généraux	-50'000.00	-80'686.55	-45'000.00	-46'829.40
EXPLOITATION IMMEUBLE (DÈS 01.07.2014)	8'000.00	-20'567.90	20'000.00	-85'612.59
Loyers encaissés	75'000.00	78'244.00	75'000.00	80'844.00
Charges d'exploitation	-50'000.00	-65'009.90	-30'000.00	-81'989.79
Amortissements immeuble	6'000.00	-25'000.00	-12'000.00	-75'000.00
Intérêts hypothécaires	-11'000.00	-8'802.00	-13'000.00	-9'466.80
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION (EBITDA)	49'000.00	105'057.46	69'000.00	141'529.21
AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IMPÔTS	-41'500.00	-87'331.45	-54'500.00	-121'061.05
Amortissements	-10'000.00	-11'570.75	-5'000.00	-9'920.00
Variation provisions au bilan	-15'000.00	-70'000.00	-45'000.00	-105'000.00
Produits & charges extraordinaires	-2'000.00	-1'926.95	-2'000.00	-1'356.10
Impôts directs	-4'500.00	-3'833.75	-2'500.00	-4'784.95
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	7'500.00	17'726.01	14'500.00	20'468.16

A VOTRE SERVICE!

ORGANIGRAMME
AU 31 MAI 2022

NOTRE FÉDÉRATION COMPTE **63** MEMBRES.

SUR LE PLAN DES AFFAIRES, CES MÊMES MEMBRES COUVRENT ENVIRON LE **90 %** DU MARCHÉ NEUCHÂTELOIS DE LA CONSTRUCTION ET DU GÉNIE CIVIL.

COMITÉ DE LA FÉDÉRATION

Président	O. Haussener (2011*)
Vice-président	J.-L. Pagani (2011)
Membres	S. Cosandier (2020)
	S. Girod (2021)
	U. Hübscher (2001)
	G. Lequertier (2020)
	G. Mettraux (2019)
	T. Rossetti (2014)
	X. Roulet (2007)
	M. Zuttion (2019)

* Date de nomination par l'Assemblée générale

SECRETARIAT

Secrétaire général	J.-C. Baudoin
Responsable de l'office technique	G. Aellen, novembre 2021
Resp. admin & finances	L. Girardier, novembre 2018
Apprenties employée de commerce	B. Alushaj, août 2019
	E. Cortez, août 2022

DÉLÉGUÉS DE LA FÉDÉRATION À LA COMMISSION PARITAIRE DÈS LE MOIS DE JUILLET 2022

Président de la Commission	U. Hübscher
	O. Haussener
	S. Cosandier
	J.-L. Pagani

AVEC LES FÉLICITATIONS DE LA FNE

BREVET FÉDÉRAL DE CONTREMAÎTRE MAÇON

L'ÉCOLE DE LA CONSTRUCTION DE TOLOCHENAZ DANS LE CANTON DE VAUD VIENT DE REMETTRE DES PRIX ET CERTIFICATS AUX LAURÉATS QUI ONT OBTENU AVEC SUCCÈS LEUR BREVET DE CONTREMAÎTRE.

Un collaborateur de l'entreprise F. Bernasconi & Cie SA aux Geneveys-sur-Coffrane a reçu ces jours son précieux sésame : **DOMINGUES FERETE Helder Alberto**.

LES TITULAIRES D'UN CFC 2021

MAÇONNERIE

- PYTHON Jordan**, Baillo-d-Python Sàrl, meilleure moyenne générale, avec une note de **5.4**
- MAIRE Jérôme**, Spinedi SA, meilleure moyenne générale, avec une note de **5.1**
- MARQUES DOMINGOS RUI**, F. Bernasconi & Cie SA, meilleure moyenne générale, avec une note de **5.1**

NOM, PRÉNOM

ALVES PINHO Fabio Manuel
BARONE Luca
DA SILVA MONTEIRO Rui Filipe
FERREIRA DE OLIVEIRA SOEIRA Nelson
GASCHEN Vincent
GIULIERI Robin
HOSSEINI Abbas
PEREIRA PARALTA David José
RUCHET Kazan
SABATIER Mathieu
SILVA MALADEIRO Joao
VASCONCELOS BAPTISTA Ricardo Alexandre

ENTREPRISE

Bieri & Grisoni SA
MGO Réalisations SA
MGO Réalisations SA
F. Bernasconi & Cie SA
CFPS Le Repuis
Piemontesi Savagnier SA
Marti Arc Jura SA
Bieri & Grisoni SA
Laurent Schumacher
F. Bernasconi & Cie SA
Bieri & Grisoni SA
Bieri & Grisoni SA

CONSTRUCTION DE VOIES DE COMMUNICATION, OPTION CONSTRUCTION DE ROUTES

1. **DEBELY Dylan**, S. Facchinetti SA,
avec une mention pour son excellent résultat dans le domaine
des connaissances professionnelles.

Puis, dans l'ordre alphabétique...

NOM, PRÉNOM	ENTREPRISE
BERSET Nolan	TPA SA
CASTILLO Vincent Eduardo	S. Facchinetti SA
CHOLLET Mathieu	F. Bernasconi & Cie SA
FERREIRA MARQUES Emanuel	Bieri & Grisoni SA
JEANNERET Vladimir	S. Facchinetti SA
MONTAVON Valentin	Arrigo SA
SCHWENDTMAYER Alexis	S. Facchinetti SA

LES TITULAIRES D'UNE AFP EN 2021

ASSISTANT-CONSTRUCTION DE ROUTES

NOM, PRÉNOM	ENTREPRISE
PEREZ GONCALVES Samuel	IMPLENIA Suisse SA

LES GRUTIERES EN 2021

NOM, PRÉNOM	CATÉGORIE	ENTREPRISE
FRANCHINI Anthony (Meilleure moyenne avec une note de 5.7)	A	Franchini SA

Puis, dans l'ordre alphabétique...

NOM, PRÉNOM	CATÉGORIE	ENTREPRISE
BUCHS Sylvain	A+B	Buchs Charpenterie SA
CIULLO Daniele	B	Spinedi SA
DA SILVA SOUSA Rui Filipe	B	F. Bernasconi & Cie SA
DE OLIVEIRA RODRIGUES Tiago	A	Vitogaz Switzerland AG
DONZE Marc	B	Marti Arc Jura SA
GOMES DA CUNHO Joao Silvano	B	Tschilar Baut AG
FRANCHINI Jérémy	A	Franchini SA
LOPES BATISTA Miguel Luis	B	Marti Arc Jura SA
MALACA MONTEIRO Samuel José	A	Marti Arc Jura SA
MARTINS FERNANDES Pedro Miguel	B	Tschilar Baut AG
TEXEIRA DE OLIVEIRA Paulo Filipe	B	S. Facchinetti SA
VIEGAS ALVLES Samuel Dinis	B	Tschilar Baut AG
VUILLE Dominique	A+B	VB Construction Sàrl

LES CONDUCTEURS DE TRAVAUX 2021

NOM, PRÉNOM	ENTREPRISE
AUBRY Clément	F. Piemontesi SA
MARTINS Alexandre	CFF SA
MATHYS Quentin	Marti Arc Jura SA

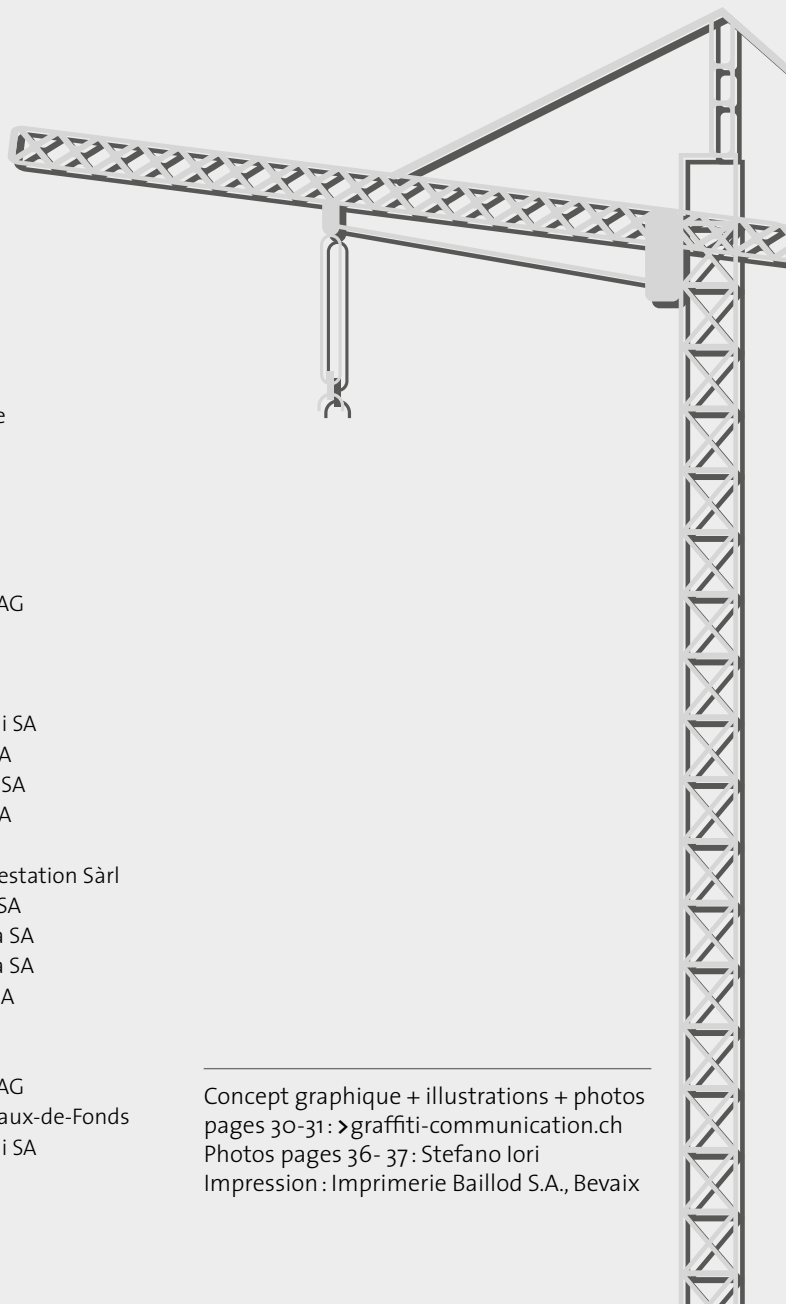
LES MACHINISTES EN 2021

NOM, PRÉNOM	CATÉGORIE	ENTREPRISE
VERGELIN SOLER MICHAËL (Meilleure moyenne avec une note de 5.6)	M2, M3, M7	Candidat libre

Puis, dans l'ordre alphabétique...

NOM, PRÉNOM	CATÉGORIE	ENTREPRISE
ADZEMI Rafis	M7	Vadec SA
ALVES MARTINS Flavio	M2, M3, M6, M7	Tschilar Baut AG
AMARAL BAPTISTA Joao André	M7	Vadec SA
BARBIERI Flavio	M2, M3, M7	Trans-N SA
BARRAS Stéphane	M2, M3, M7	Trans-N SA
CORREIA DE OLIVEIRA Sergio Miguel	M2, M3	Bieri & Grisoni SA
DA ROCHA OLIVEIRA Constantino	M2, M7	Infra Tunnel SA
DA SILVA SANTOS PEREIRA José Luis	M2, M3	A à Z Emplois SA
DOS SANTOS SILVA Mario Fernando	M7	Infra Tunnel SA
DZANANOVIC Mersud	M7	Perfora SA
GOUTHIER Christophe	M2, M3, M6	CG-Tp/Agri Prestation Sàrl
MAGALHAES MORGADO Pedro A.	M2, M3, M7	S.Facchinetti SA
MALACA MONTEIRO Samuel José	M7	Marti Arc Jura SA
MONNERAT Guillaume	M2, M3	Marti Arc Jura SA
MOREIRA DA SILVA Justino Manuel	M2, M7	Infra Tunnel SA
PASCALE Carmine	M2, M7	Duckert SA
SALVATORE SERRANITA Marcos André	M2, M3	Spinedi SA
SOUSA ROCHA NELSON Araujo	M2, M3, M6	Tschilar Baut AG
STRAUSS Boris	M2	Ville de La Chaux-de-Fonds
VALENTE DE PAIVA Ricardo José	M2, M5	Bieri & Grisoni SA
VIEIRA CORREIA SILVINO	M7	Perfora SA

Concept graphique + illustrations + photos
pages 30-31: >graffiti-communication.ch
Photos pages 36- 37: Stefano Iori
Impression : Imprimerie Baillod S.A., Bevaix





FÉDÉRATION NEUCHÂTOISE DES ENTREPRENEURS

Longues-Raies 13 - 2013 Colombier
Tél. 032 843 41 30 - Fax 032 843 41 31

info@fne.ch
www.fne.ch

